

## CHAPITRE 4

# LES POLITIQUES RELATIVES AU COMMERCE DES SERVICES ET LEUR CONTRIBUTION À LA CONNECTIVITÉ

*Contribution de l'Organisation mondiale du commerce*

---

**Résumé:** Ce chapitre examine de quelle manière le commerce des services contribue à la connectivité. Il analyse le rôle des politiques dans le commerce des services en étudiant la manière dont elles favorisent l'intégration dans le système commercial international. Ce chapitre présente en détail l'intérêt économique que revêtent les services pour les économies nationales et pour le commerce et l'investissement au niveau international. Il examine les principaux canaux par lesquels le commerce des services contribue à la connectivité physique et numérique en analysant des secteurs de services pertinents. Il analyse les politiques qui ont une incidence sur le commerce des services et passe en revue les recherches récentes qui soulignent les effets de ces politiques sur les résultats sectoriels et sur la prospérité et le développement économiques. Enfin, il met en évidence la contribution positive de l'Aide pour le commerce en faveur des politiques en matière de services.

---

## INTRODUCTION

Les services sont essentiels à la vie quotidienne. Les fournisseurs de services contribuent à l'éducation et à la santé, amènent les marchandises des producteurs aux consommateurs et entreprises qui les consomment, transportent des personnes et des marchandises, veillent au fonctionnement du système financier, aident à répondre à la demande en matière d'énergie et à élaborer des politiques dans le domaine de l'environnement, fournissent des renseignements et des services de divertissement, proposent des services touristiques et constituent la clé de voûte des infrastructures numériques des pays.

Les services occupent une place centrale et croissante dans les économies nationales et les relations économiques internationales. Ils constituent aujourd'hui l'essentiel de l'investissement étranger direct et du commerce au niveau mondial. Les secteurs des services jouent également un rôle crucial et pluridimensionnel aidant les pays à s'intégrer dans le système commercial international, et revêtent une importance considérable pour le développement économique et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Les services ont une incidence sur la connectivité, notamment pour les raisons suivantes:

- ils fournissent les infrastructures de base nécessaires au commerce des marchandises;
- ils favorisent le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et font partie intégrante du commerce du fait qu'ils représentent une valeur ajoutée dans les marchandises;
- ils constituent la colonne vertébrale du commerce électronique et de la fourniture de services en ligne;
- ils renforcent la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services transfrontières.

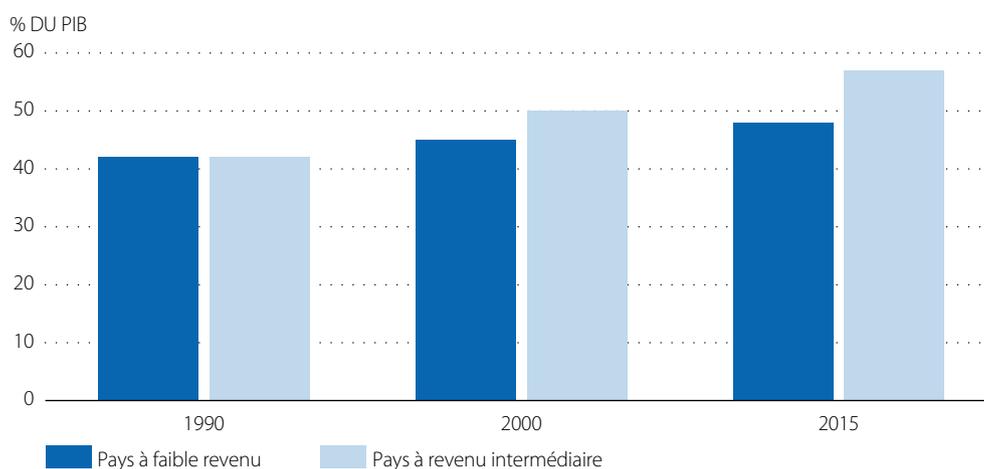
Ce chapitre examine de quelle manière le commerce des services contribue à la connectivité. Il analyse, dans le contexte de l'Aide pour le commerce, le rôle des politiques de ce secteur, y compris les politiques en matière d'investissement étranger direct et les engagements internationaux, dans la promotion de la connectivité numérique, entre autres. La première section plante le décor en mettant en évidence l'intérêt économique que représentent les services pour les économies nationales et pour le commerce et l'investissement au niveau international. Le chapitre examine ensuite certains principaux canaux par lesquels le commerce des services promeut la connectivité en mettant l'accent sur certains secteurs de services pertinents. En se fondant sur des recherches récentes, la section suivante souligne le rôle que jouent les politiques en matière de commerce des services dans la promotion de la connectivité. Elle examine les niveaux actuels d'ouverture commerciale dans les services, l'importance des engagements internationaux et l'incidence des politiques sur les résultats sectoriels et sur la prospérité et le développement économiques. La dernière section porte sur la manière dont l'Aide pour le commerce pourrait soutenir les politiques en matière de commerce des services qui favorisent la connectivité. Le chapitre conclut que des politiques restrictives en matière de commerce des services accroissent l'éloignement économique. En revanche, un cadre politique favorable améliore la connectivité et stimule la croissance et les résultats économiques. Par exemple, l'amélioration des politiques en matière d'investissement dans les secteurs de services peut permettre d'attirer l'investissement étranger direct (IED) nécessaire au développement des infrastructures dans le domaine des TIC, à la réduction de la fracture numérique et à la réalisation des ODD. L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle significatif en apportant un soutien aux politiques en faveur de services de qualité aux niveaux sectoriel et intersectoriel.

## LE COMMERCE DES SERVICES REVÊT UNE IMPORTANCE CROISSANTE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les secteurs de services et le commerce des services occupent une place importante et croissante dans les économies nationales et le commerce international. Les services représentent plus de deux tiers du produit intérieur brut mondial et emploient la plupart des travailleurs dans la grande majorité des pays. En outre, une grande partie des emplois créés récemment relèvent de ces secteurs. La part des services dans les économies nationales n'a cessé de croître au fil du temps dans tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement. La figure 4.1 montre la valeur ajoutée des services dans le PIB des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les services jouent un rôle central et n'ont cessé de gagner en importance au fil des années, et ce même dans les pays à plus faible revenu. La part des services dans le PIB de ces pays est encore plus grande que dans les pays à revenu élevé, où elle dépasse 70% en moyenne. En résumé, l'importance des services est aujourd'hui encore plus significative que par le passé, indépendamment du niveau de développement des pays.

Il a longtemps été considéré que le rôle des services dans le commerce mondial était plus limité que dans les économies nationales. Ce point de vue est toutefois en train de changer du fait d'une meilleure compréhension de l'importance des services dans le commerce mondial. Le commerce des services contribue de manière significative à la croissance et au développement économiques, comme en témoigne de plus en plus son rôle dans la diversification des exportations, l'utilisation de services comme intrants dans la production de marchandises et le fait qu'une grande partie de l'investissement étranger direct est destinée aux secteurs de services.

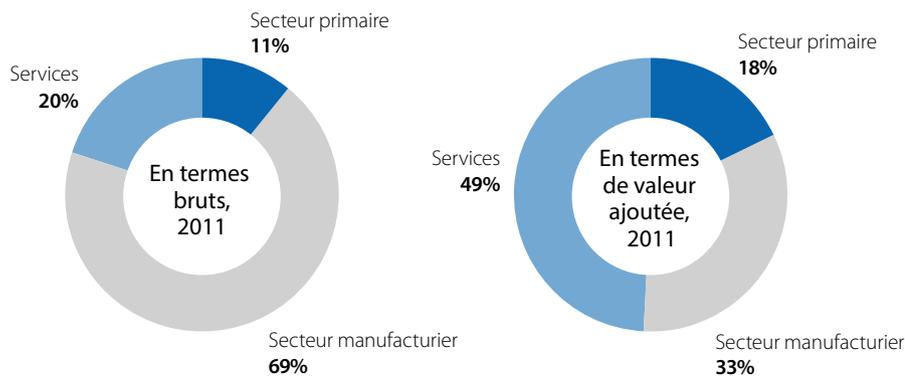
**Figure 4.1. Valeur ajoutée des services en % du PIB**



Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement*, <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs%20du%20d%C3%A9veloppement%20dans%20le%20monde&Type=TABLE&preview=on> (consulté le 10 mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525835>

Les avancées réalisées dans les technologies de l'information et de la communication, comme l'expansion mondiale d'Internet, modifient la négociabilité des services. Il est de plus en plus facile d'exporter des services au-delà des frontières, que ce soit des produits finals ou des produits intermédiaires destinés à la production d'autres services ou marchandises. Le commerce des services a aussi été stimulé par la libéralisation du commerce et de l'investissement, qui a permis de fragmenter la production au-delà des frontières, comme en témoigne l'importance relative croissante du secteur. Le commerce des services, mesuré sur la base de la balance des paiements, représente actuellement 23% du total du commerce des marchandises et des services, contre 18% en 1995.

**Figure 4.2. Structure du commerce mondial**

Source: Base de données sur les échanges en valeur ajoutée (EVA) OCDE-OMC (2016), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=e42521d3-11a2-4232-b96d-c6a47bf4e11c&themetreeid=12> (consulté le 1er mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525854>

On peut représenter avec plus d'exactitude l'importance du commerce des services en tenant compte des services exportés de manière indirecte, c'est-à-dire les services contenus dans les exportations de marchandises. Lorsque le commerce est mesuré en termes de valeur ajoutée et non en termes bruts (ou de balance des paiements), les services représentent 49% du commerce mondial, contre 18% pour le secteur primaire et 33% pour le secteur manufacturier (figure 4.2). Les statistiques sur le commerce en valeur ajoutée montrent de quelle manière les services stimulent la compétitivité du secteur manufacturier et l'emploi, et à quel point ils sont essentiels aux exportations de produits manufacturés.

#### Encadré 4.1. Commerce des services et modes de fourniture

Afin de couvrir les différents moyens par lesquels les services sont fournis au niveau international, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) définit le commerce des services selon quatre modes de fourniture, qui peuvent être décrits de la manière suivante:

Le **mode 1** (fourniture transfrontières), analogue au commerce des marchandises, intervient lorsqu'un service est fourni en provenance du territoire d'un Membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à destination du territoire de tout autre Membre. Le transport international et la fourniture de services par le biais de réseaux numériques, où le fournisseur de services n'est pas présent sur le territoire du Membre où le service est consommé, sont des exemples de services fournis via ce mode.

Le **mode 2** (consommation à l'étranger) correspond à la fourniture d'un service sur le territoire d'un Membre à l'intention d'un consommateur de services de tout autre Membre. Le tourisme est un exemple de service fourni par le biais de ce mode.

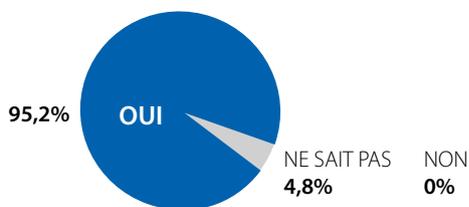
Le **mode 3** (présence commerciale) consiste en la fourniture d'un service par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à l'établissement d'une présence commerciale (filiale, succursale ou autres formes d'établissement d'entreprises) sur le territoire de tout autre Membre. Le mode 3 peut concerner tous les secteurs, par exemple l'établissement et la mise en activité de compagnies d'assurance, d'hôtels ou de supermarchés étrangers.

Le **mode 4** (mouvement des personnes physiques) correspond à la fourniture d'un service par le biais de la présence temporaire d'une personne physique d'un Membre sur le territoire d'un autre Membre. Ce mode peut par exemple concerner le mouvement temporaire de professionnels indépendants (avocats, comptables, etc.) ou le mouvement de personnes transférées à l'intérieur d'une société, qui prévoit le transfert d'employés de la société mère vers une filiale dans le territoire d'un autre Membre.

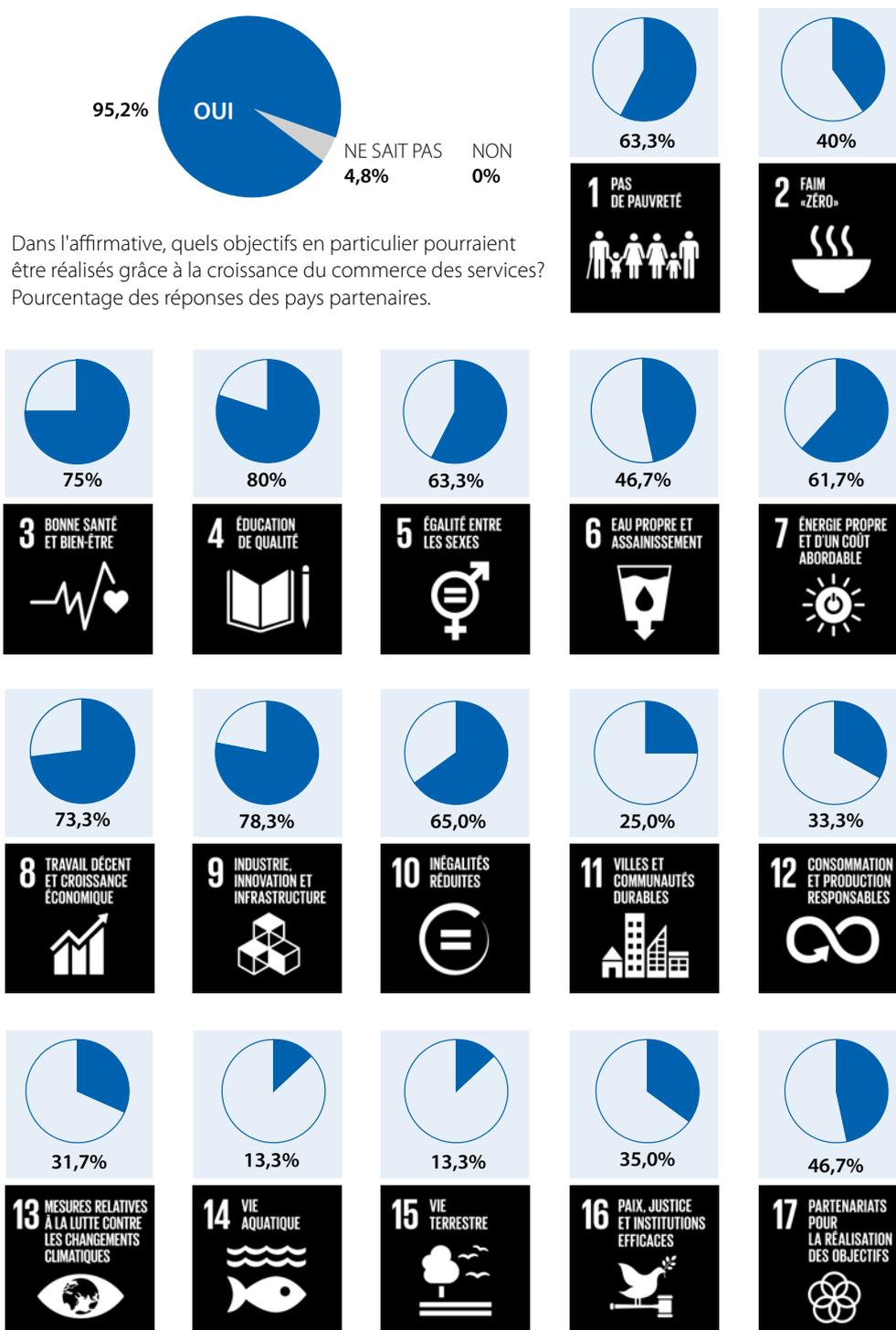
**Figure 4.3. Points de vue des pays partenaires sur l'importance du commerce des services dans la réalisation des Objectifs de développement durable**

Le commerce des services peut-il contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030?

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Dans l'affirmative, quels objectifs en particulier pourraient être réalisés grâce à la croissance du commerce des services? Pourcentage des réponses des pays partenaires.



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles)  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525873>

Même dans les pays où les services ne représentent qu'une faible part du total des exportations brutes, leur contribution au total des exportations en termes de valeur ajoutée est souvent bien plus importante. À titre d'exemple, les services représentent actuellement 19% des exportations totales de l'Argentine en termes de balance des paiements, contre 43% en termes de valeur ajoutée (OMC, 2011).

L'importance du commerce des services est davantage mise en évidence lorsque l'on tient compte du principal mode de fourniture de services, qui consiste en une présence commerciale à l'étranger (mode 3 de l'AGCS; encadré 4.1). En effet, les données relatives à la balance des paiements portent sur les transactions entre résidents et non-résidents et ne prennent pas en considération les services fournis dans le pays par l'intermédiaire d'établissements commerciaux détenus ou contrôlés par des étrangers. Cette catégorie (mode 3) représente environ 55% du commerce mondial des services, contre 30% pour la fourniture transfrontière (mode 1), 10% pour la consommation à l'étranger (mode 2) et 5% pour le mouvement des personnes physiques (mode 4; Maurer *et al.*, 2016). Par ailleurs, bien que le mode 3, qui fait intervenir l'IED, soit de manière générale le principal mode de fourniture de services, ceux-ci sont également la première destination de l'IED. Ils représentent actuellement près de deux tiers du stock d'IED mondial (CNUCED, 2016), contre 25% en 1970 et moins de 50% en 1990.

Compte tenu de leur poids dans les économies nationales et de leur importance pluridimensionnelle pour le commerce, les services jouent un rôle fondamental dans la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cela est lié non seulement aux résultats économiques en général, mais aussi à leur rôle dans certains domaines comme l'énergie, l'eau, l'environnement, la santé ou l'éducation. Ce point de vue est largement partagé par les gouvernements des pays en développement. Comme le montre la figure 4.3, 95% des participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce mené conjointement par l'OCDE et l'OMC pour 2017 ont considéré que le commerce des services pouvait contribuer grandement à la réalisation des ODD, en particulier s'agissant des objectifs suivants: "éducation de qualité" (80% des participants), "industrie, innovation et infrastructure" (78%), "bonne santé et bien-être" (75%) et "travail décent et croissance économique" (73%). En outre, 92% des gouvernements de pays en développement ont indiqué que le développement de capacités dans le domaine des services et du commerce favorisait l'autonomisation économique des femmes.

## **LES SERVICES CONTRIBUENT DE MANIÈRE PLURIDIMENSIONNELLE À LA PROMOTION DE LA CONNECTIVITÉ**

Plusieurs pays en développement, en particulier les PMA, rencontrent toujours des difficultés à se connecter à l'économie mondiale par le biais du commerce, ce qui ne leur permet pas de tirer pleinement parti de leur potentiel. Il est devenu prioritaire dans le contexte de l'Aide pour le commerce de promouvoir la connectivité, y compris en réduisant les coûts du commerce (OMC, 2016a). Les services jouent un rôle fondamental et croissant dans la promotion de la connectivité dans l'économie mondiale.

Cette section met en évidence quatre canaux importants, qui se chevauchent parfois, à travers lesquels les services, en particulier le commerce des services, ont une incidence déterminante sur l'intégration des pays dans le système commercial international:

1. ils fournissent des infrastructures de base pour soutenir le commerce des marchandises;
2. ils favorisent le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et sont utilisés comme intrants dans la production et l'exportation de marchandises;
3. ils représentent la clé de voûte du commerce électronique et de la fourniture de services en ligne;
4. ils renforcent la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services transfrontières.

## Les services fournissent les infrastructures essentielles au commerce des marchandises

Les services favorisent la connectivité en fournissant les infrastructures de base nécessaires au commerce des marchandises. Pour le dire clairement, sans services, pas d'échanges de marchandises. Plus les services sous-jacents sont coûteux ou inadéquats, plus le commerce des marchandises est difficile.

Une large gamme de services est nécessaire pour acheminer les produits finals du site de production jusqu'aux consommateurs dans d'autres pays. Ces services comprennent, bien entendu, les services de transport maritime (fret, services portuaires), de transport routier et de transport aérien (fret, services aéroportuaires), les services logistiques (transitaire, courtier en douane, entreposage, magasinage), les services de distribution exprès et les services de distribution (commerce de gros et de détail).

Alors que l'Aide pour le commerce était jusqu'à présent axée sur les infrastructures matérielles, telles que les routes ou les installations portuaires, il est aussi crucial de prendre en considération la qualité et le coût des services qui font usage des infrastructures. La qualité des mesures du gouvernement, en particulier dans quelle mesure elles favorisent la concurrence, a une influence sur l'efficacité des marchés de services. Parallèlement, cet environnement propice, aussi appelé infrastructures immatérielles, est fortement influencé par les mesures qui limitent le commerce des services, telles que les restrictions à la participation étrangère ou à la fourniture transfrontières de services (contingents ou limites au cabotage routier, par exemple). En limitant la concurrence, ces mesures font augmenter le coût des services fournis et diminuent leur qualité, ce qui freine par la suite la connectivité et a des retombées négatives sur le commerce. Les participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de l'OCDE et de l'OMC ont clairement reconnu cette corrélation: 90,5% des gouvernements des pays en développement ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement associaient les infrastructures liées au commerce et le développement de secteurs de services connexes (OCDE-OMC, 2017).

Un exemple tiré de l'expérience du Rwanda illustre les effets d'un environnement propice adéquat pour les services. La réforme des arrangements relatifs au transport par camion entreprise par le pays en vue de faciliter l'entrée sur le marché a engendré une baisse des prix de plus de 30% en termes nominaux et a entraîné une expansion du parc de camions national. Cette situation est très différente de celle d'autres pays dans la région, où la concurrence a diminué en raison de réglementations restrictives concernant l'entrée sur le marché, de contingents et d'autres mesures, ce qui a engendré une hausse du coût des services de transport routier et a, en conséquence, pénalisé les agriculteurs en rendant l'acheminement de leurs produits vers les marchés nationaux et étrangers plus difficile (Teravaninthorn et Raballand, 2009). Cet exemple montre également qu'il n'est pas possible de tirer pleinement parti des avantages obtenus en réduisant les obstacles à la frontière ou aux douanes, par exemple grâce à l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), si d'autres obstacles à la circulation des marchandises, situés davantage en amont, ne sont pas éliminés. L'absence de concurrence dans les services de transport peut également réduire les bénéfices tirés de l'investissement dans les infrastructures de transport (Cadot *et al.*, 2014; Borchert *et al.*, 2017).

Dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, les gouvernements des pays en développement ont indiqué que plusieurs secteurs de services, notamment les services de transport routier, aérien, maritime et ferroviaire, les services informatiques, les services financiers et les services de distribution, soutiendraient la mise en œuvre de l'AFE et les aideraient à tirer parti des avantages économiques qui en découlent (OCDE-OMC, 2017).

L'efficacité des marchés de services est aussi essentielle à la participation des petites et moyennes entreprises (PME). En effet, les coûts logistiques ont une plus grande incidence sur ces entreprises en raison de leur volume d'échanges inférieur; ils représentent donc une part plus importante dans le total de leurs coûts (OMC, 2016c).<sup>1</sup> Les réponses obtenues dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce confirment le fait que les coûts élevés des marchés de services peuvent entraver les exportations des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) concernées

par le commerce électronique. Les deux problèmes les plus souvent mentionnés à cet égard par les gouvernements de pays en développement étaient "les coûts élevés des transports" et "les coûts élevés des petits envois". D'autres difficultés potentielles ont également été citées, telles que les questions liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires, l'évaluation de la conformité ou la fraude en ligne (OCDE-OMC, 2017).

### **Les services favorisent les chaînes d'approvisionnement et fournissent des intrants essentiels pour l'exportation de marchandises**

Les chaînes de valeur mondiales jouent un rôle prépondérant dans l'interconnexion des économies par le biais du commerce. Près de la moitié du commerce mondial passe désormais par ces chaînes. Quant aux économies en développement, 48% de leurs exportations en termes de valeur ont lieu à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales (OCDE-OMC, 2016).<sup>2</sup>

Les services et le commerce des services sont un maillon essentiel des réseaux de production mondiaux. Ces réseaux et leur récente croissance ont été rendus possibles grâce, entre autres, aux avancées technologiques considérables qui ont facilité la fourniture de services au-delà des frontières. Une large gamme de services, parmi lesquels les services informatiques, la recherche et le développement, les services de publicité, les services de télécommunication, les services financiers et les services professionnels, fait office de catalyseur des chaînes de valeur mondiales.

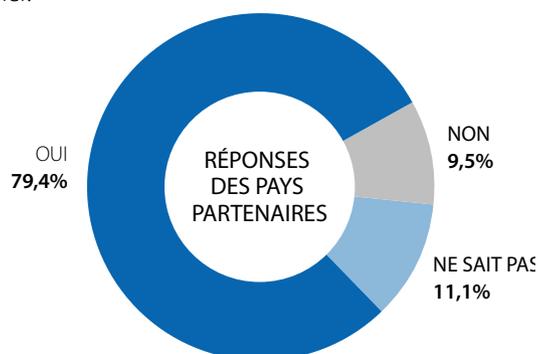
En plus de permettre la coordination des réseaux de production internationaux, les services contribuent aussi de plus en plus à la production des marchandises. En effet, ils sont toujours plus échangés par le biais du commerce des marchandises et représentent une part croissante de la valeur ajoutée d'un grand nombre de marchandises produites. Les recherches montrent que, en termes de valeur ajoutée, la part des services dans les exportations de marchandises des pays à faible revenu est passée de 16% en 1992 à 22% en 2012 (Balchin *et al.*, 2016). De manière générale, la valeur ajoutée provenant des services représente environ un tiers des exportations de produits manufacturés des économies développées et plus d'un quart (26%) de celles des économies en développement (OMC, 2014). Pour certains pays à faible revenu, comme l'Éthiopie et le Myanmar, la valeur des services contenue dans les exportations de marchandises est plus importante que la valeur des services qu'ils exportent directement (Balchin *et al.*, 2016).

En termes de valeur ajoutée, les pays en développement sont d'importants exportateurs de services. Il est indispensable qu'ils disposent de services efficaces pour exporter des marchandises et se connecter aux marchés internationaux. Le coût et la qualité des services sous-jacents ont des effets sur les résultats de l'économie dans son ensemble. Il est extrêmement difficile de développer le secteur manufacturier sans recourir à des services appropriés et abordables. Un environnement inapproprié au commerce des services, qui entrave le commerce et la concurrence, limite le nombre, la qualité et l'accessibilité économique des services, freinant la connectivité et la concurrence dans les exportations de marchandises.

Les gouvernements des pays en développement semblent avoir conscience de l'importance des services en tant qu'intrants intermédiaires pour améliorer les résultats d'autres secteurs et stimuler les exportations de produits manufacturés. Pas moins de 79% des participants à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce de l'OCDE et l'OMC ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement associaient, d'un côté, la croissance des capacités et du commerce dans le secteur des services et, de l'autre, la croissance des capacités industrielles et des exportations de produits manufacturés. Seuls 11% des participants ont répondu que leurs stratégies nationales de développement ne combinaient pas ces deux éléments (figure 4.4). Les secteurs considérés comme les plus importants à cet égard sont les services de transport, les services informatiques, la recherche et le développement, les services financiers et les services professionnels.

#### Figure 4.4. Valeur des services dans les exportations, telle que reconnue dans les stratégies nationales de développement

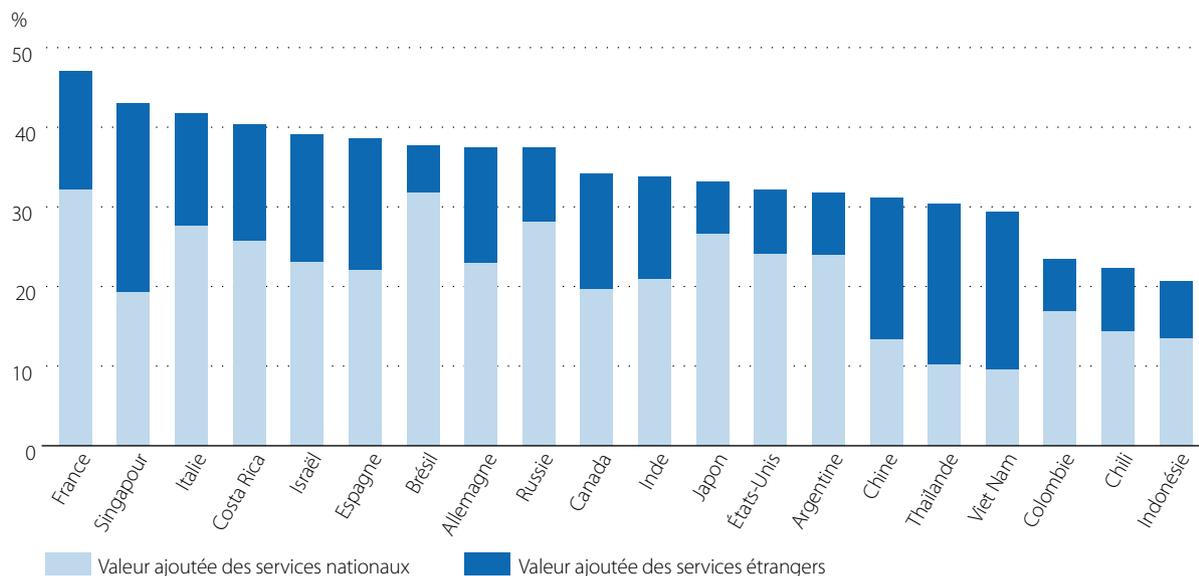
**Question:** Votre stratégie de développement nationale (ou d'autres documents relatifs à votre politique économique nationale) établit-elle un lien entre la croissance de la capacité et du commerce dans le secteur des services et la croissance de la capacité et des exportations dans le secteur industriel?



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/)  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525892>

Les services importés apportent une valeur ajoutée supplémentaire aux marchandises exportées. La figure 4.5 montre qu'une part importante de la valeur ajoutée des services contenue dans les produits manufacturés provient de services étrangers: près de 20% pour le Viet Nam, 24% pour Singapour, 20% pour la Thaïlande et 18% pour la Chine.<sup>3</sup>

#### Figure 4.5. Valeur ajoutée des services dans les exportations de produits manufacturés, 2011



Source: Base de donnée EVA OCDE-OMC (2016), [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIVA\\_2016\\_C1](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TIVA_2016_C1), (consulté le 1er mai 2016).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525911>

## Les services fournissent des infrastructures nécessaires au commerce électronique et à la fourniture de services en ligne

Dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique en particulier, ainsi que dans le secteur financier et celui de la distribution, les services sont un élément clé de la fourniture numérique de services et du fonctionnement du commerce électronique en général.

Les services de télécommunication, y compris Internet, la téléphonie mobile et les services de transmission de données, constituent l'infrastructure et la capacité de transmission de base permettant la fourniture d'une gamme de services via des réseaux numériques et l'offre et l'achat de marchandises par le biais de ces réseaux.<sup>4</sup> Les avancées technologiques, telles que l'extension des réseaux à large bande, y compris les services mobiles à large bande, ont amélioré la qualité de ces services et accru leur capacité. Elles ont également entraîné une baisse des coûts, permettant aux producteurs, aux vendeurs et aux consommateurs de se connecter plus facilement au-delà des frontières.

Les services d'infrastructure, tels que les télécommunications, favorisent la connectivité essentiellement de quatre manières. Premièrement, les avancées réalisées dans les télécommunications et les services connexes **améliorent la négociabilité des services**, ce qui accroît par la suite les possibilités d'exportation, en particulier pour les pays en développement. Grâce à ces technologies, il n'est plus forcément nécessaire qu'une présence commerciale soit établie à l'étranger ou que des personnes voyagent sur des marchés étrangers pour fournir des services. L'efficacité des services de télécommunication ont rendu rentables l'externalisation, le fonctionnement et la gestion des chaînes de valeur mondiales, ainsi que l'élaboration d'initiatives en matière de gouvernement électronique. En conséquence, les réseaux de télécommunication réduisent les coûts du commerce liés aux échanges de marchandises et de services (Fink *et al.*, 2005; Tang, 2006).

**Deuxièmement**, les services de télécommunication **sont à la base des flux de données transfrontières**, qui ont fortement progressé ces dernières années. En effet, l'utilisation des bandes passantes transfrontières a été multipliée par 45 entre 2005 et 2014 et devrait encore être multipliée par 9 au cours des 5 prochaines années (McKinsey Global Institute, 2016). De nos jours, l'accès à large bande à Internet et à d'autres réseaux de données offre les vitesses supérieures nécessaires pour exploiter les nouvelles technologies, comme l'informatique en nuage, et pour utiliser ou offrir des services qui exigent le transfert de grandes quantités de données (OMC, 2016c). Ces flux de données ont souvent trait à certains aspects de l'offre de marchandises et de services (si ce n'est au service lui-même) ou à la coordination d'activités entre les entreprises à participation étrangère et leur maison mère à l'étranger. Les flux de données transfrontières, stimulés par les services de télécommunication de base et à valeur ajoutée, tels que le traitement et le stockage des données dans le nuage, permettent non seulement aux entreprises de vendre leurs marchandises et leurs services, mais aussi de coordonner la logistique et les activités des bureaux de leurs filiales ou de leurs partenaires partout dans le monde. Ces flux peuvent comprendre des renseignements sur les clients aux fins de développement d'un produit et d'assistance, des données sur les ressources humaines, des données financières et commerciales ou des données techniques au sujet d'un produit (Tuthill, 2016: page 357).

**Troisièmement**, les services de télécommunication, et plus particulièrement Internet, constituent **le fondement de piliers essentiels du commerce électronique, tels que la vente au détail en ligne et le commerce de gros** (par exemple Amazon, Alibaba). En effet, sans capacité ou vitesse accrue et sans la réduction des coûts de communication engendrée par l'amélioration des services de télécommunication et des services informatiques, la vente de marchandises en ligne telle que nous la connaissons aujourd'hui, y compris la gestion des stocks, ne serait pas possible.

**Quatrièmement**, les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), associés à l'innovation, à l'adaptation des réglementations et à l'ouverture commerciale dans le secteur des services financiers, ont permis de réaliser des **avancées considérables en matière de solutions de paiement**, en particulier s'agissant des paiements via Internet et des services mobiles. Cela a contribué à une plus grande inclusion financière en offrant la possibilité aux catégories non bancarisées de la population d'accéder et d'avoir recours à un éventail de services financiers.

### Encadré 4.2. Les paiements mobiles au Rwanda et en Afrique du Sud

L'évolution du secteur des paiements mobiles illustre le potentiel qu'offre le commerce des services. En Afrique du Sud, par exemple, trois types de fournisseurs de services très différents (Mobicash, une plate forme de services financiers scripturaux, Boloro, un réseau de paiements mobiles, et Big Save Group, l'un des principaux grossistes opérant dans les townships sud africaines), ont lancé un écosystème de paiements mobiles conjoints en 2016. L'objectif était de lancer des services Mobicash et Boloro dans les milliers de commerces "scaza" membres de Big Save, accélérant ainsi l'inclusion financière et l'interopérabilité financière d'entreprises et de communautés jusque là non bancarisées. MobiCash utilise des mécanismes d'authentification multifactoriels comme les empreintes digitales et les technologies de la reconnaissance vocale et de la biométrie avant d'autoriser les transferts de fonds. Boloro offre aux consommateurs la possibilité de payer des marchandises et des services en toute sécurité en utilisant n'importe quel type de téléphone mobile et n'importe quelle source de financement.

Tant Mobicash que Boloro sont sous contrôle étranger. MobiCash, dont le siège est à Hong Kong, permet aux clients non bancarisés d'accéder facilement à des services bancaires et de paiement. Elle offre actuellement sa plate forme de services bancaires mobiles à 13 pays africains: l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Boloro South Africa est une filiale de Boloro Global Limited, dont le siège est à New York. Boloro opère aussi en Asie du sud, au Moyen Orient et en Afrique, et lancera bientôt des activités en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie orientale.

Au **Rwanda**, en mai 2016, la KCB Bank et GoSwift, un fournisseur de solutions d'acceptation de paiement à l'échelle mondiale, ont lancé un service de points de vente mobile (mPOS) à l'intention des commerçants rwandais pour ouvrir le pays à l'inclusion financière et aux paiements numériques. Ce nouveau service de paiement mobile, le premier du genre au Rwanda, permettra aux entreprises de toutes dimensions d'accepter des paiements numériques, y compris des primes d'assurance et des décaissements publics, en utilisant une simple application mobile et un terminal mPOS.

La KCB Bank et GoSwift sont tous deux sous contrôle étranger. Le KCB Bank Group, établi au Kenya en 1896, est la plus grande banque commerciale d'Afrique orientale. Il a des filiales au Burundi, en Ouganda, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Tanzanie. Aujourd'hui, le KCB Bank Group possède le réseau de bureaux le plus étendu de la région avec plus de 250 succursales, 962 guichets automatiques et 11 000 agents offrant des services bancaires 24 heures/24 et 7 jours/7. Constitué en société en 2010, GoSwift a son siège à Singapour et est actuellement présent dans 25 pays du monde.

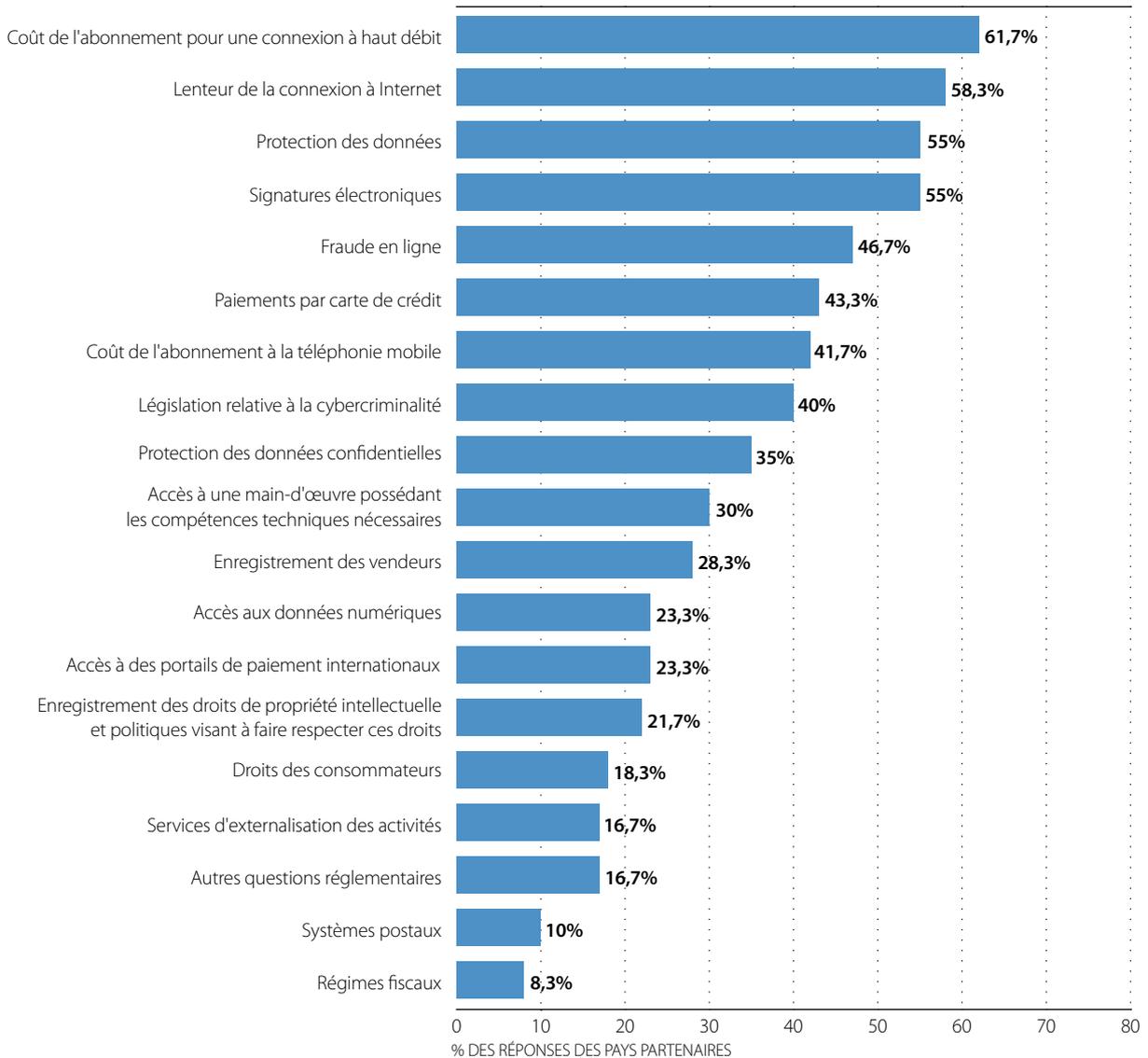
Les politiques en matière de commerce des services peuvent jouer un grand rôle dans les services bancaires en ligne et mobiles, et donc contribuer à l'inclusion financière, d'au moins trois façons:

1. en veillant à ce que tout un éventail d'options institutionnelles et de modèles d'entreprise soit disponible pour une large gamme de fournisseurs de services;
2. en soutenant des cadres réglementaires appropriés et en favorisant la concurrence et l'innovation sur le marché des services financiers, facilitant ainsi l'introduction de nouveaux produits et technologies financiers, ainsi que de nouveaux circuits de distribution;
3. en facilitant le développement d'infrastructures financières, par exemple en éliminant les restrictions qui empêchent les établissements non bancaires d'accéder au système de paiement national ou en autorisant la mise en place et l'exploitation de plates formes de paiements numériques.

Source: Adapté de OMC (2016b), "L'inclusion financière et l'AGCS – Obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services".

Plusieurs types de services et de fournisseurs de services, qui exercent leurs activités selon différents modèles économiques, sont nécessaires afin que les populations à faible revenu puissent accéder à des services financiers. Le commerce des services a un rôle important à jouer à cet égard, comme le montrent les exemples de l'Afrique du Sud et du Rwanda dans l'encadré 4.2. Même si les décideurs politiques et les organismes de réglementation peuvent considérer que les mesures en faveur de l'inclusion financière ne relèvent pas du commerce, lorsque des fournisseurs de services étrangers exercent des activités selon un des modes de fourniture, ces mesures deviennent également des politiques commerciales (OMC, 2016b: page 14).

**Figure 4.6. Quels sont les principaux problèmes que les entreprises et les consommateurs de votre pays rencontrent pour accéder aux services Internet et les utiliser?**



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2017), [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles)  
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525930>

Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, les services liés aux TIC, en particulier les plates-formes à large bande, peuvent transformer le développement économique et servir de catalyseur pour réaliser les ODD. Ils peuvent offrir aux consommateurs un meilleur accès, voire un nouvel accès, à tout un éventail de services de base ou d'autres services. Ils peuvent également permettre aux entreprises de développer de nouveaux produits et de trouver des moyens innovants d'atteindre leurs consommateurs en s'associant à d'autres entreprises et en gérant leurs activités internes (par exemple l'informatique en nuage et le stockage des données) sans devoir engager du personnel ou investir dans des serveurs onéreux ou d'autres installations coûteuses.

De fait, Internet est à présent une des plates-formes commerciales les plus importantes pour les entreprises aux niveaux national et international. Il est un vecteur d'efficacité étant donné qu'il permet d'effectuer des transactions plus rapidement, à moindre coût et de manière plus appropriée (Banque mondiale, 2016a; OCDE-OMC, 2015). Le McKinsey Global Institute a estimé que la vente en ligne pouvait entraîner des gains de productivité de l'ordre de 6 à 15% (OMC, 2016c).

Les avantages potentiels de la révolution des TIC sont sans doute plus importants pour les PME. Les marchés en ligne offrent à ces entreprises la possibilité de mieux s'intégrer, et de mieux intégrer les pays en développement où elles exercent leurs activités, dans le commerce mondial en leur permettant d'atteindre plus facilement les consommateurs à l'étranger. Les possibilités découlant du commerce en ligne entraînent non seulement une diminution des coûts, mais permettent également aux PME d'avoir une présence mondiale, ce qui par le passé était l'apanage des grandes entreprises multinationales.

Comme indiqué dans le Rapport sur le commerce mondial 2016 de l'OMC (2016c), afin de tirer pleinement parti des avantages du commerce en ligne, il est nécessaire que des infrastructures dans le domaine des TIC soient opérationnelles, que les services fournis soient d'une qualité appropriée et que les prix soient abordables, en particulier pour les PME. Les politiques jouent un rôle important dans le commerce des services, en particulier du fait qu'elles favorisent, ou non, l'investissement étranger visant à élargir l'offre de services et permettent, grâce à la contestabilité, de maintenir une pression concurrentielle sur les prix et la qualité des services.

Les réponses données par les gouvernements de pays en développement lors de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce confirment que la qualité et le coût des réseaux à large bande sont essentiels aux activités menées en ligne (figure 4.6). Parmi les principaux obstacles rencontrés à la fois par les entreprises et les consommateurs en ce qui concerne l'accès aux services Internet et leur utilisation, les problèmes les plus souvent cités étaient le coût des abonnements à des services à large bande et la lenteur de la connexion Internet (respectivement 62% et 58% des participants).

### **Le commerce des services renforce la diversification des exportations par le biais de la fourniture électronique de services**

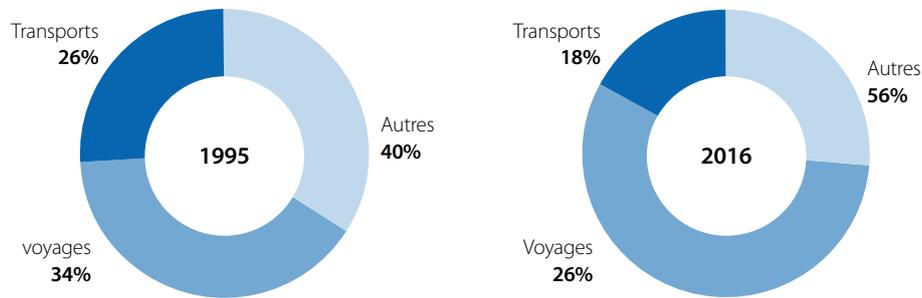
Le quatrième canal par lequel les services favorisent la connectivité, et en particulier la connectivité numérique, concerne les services dont le commerce transfrontières (mode 1) est rendu possible grâce aux progrès réalisés dans les technologies de la communication, qui permettent de fournir plus facilement ces services à distance. Les services peuvent également être fournis par voie électronique à l'intérieur d'un pays, y compris par le biais d'une présence commerciale étrangère. Ceux fournis en ligne consistent notamment en des services intermédiaires pour la production de marchandises ou d'autres services (comme indiqué plus haut), ainsi qu'en des produits d'exportation finals destinés à la consommation directe. Ils concernent presque tous les secteurs: les services professionnels, les services fournis aux entreprises, les services audiovisuels, l'éducation, les services de distribution, les services financiers et même les services relatifs à la santé.

Comme cela a déjà été mentionné, la forte croissance du commerce des services est due en grande partie à la révolution Internet. Des études montrent une corrélation entre, d'un côté, une plus grande pénétration et utilisation d'Internet et, de l'autre, de plus hauts niveaux d'échanges de services à la fois en termes d'importations et d'exportations (Choi, 2010; Freund et Weinhold, 2002).

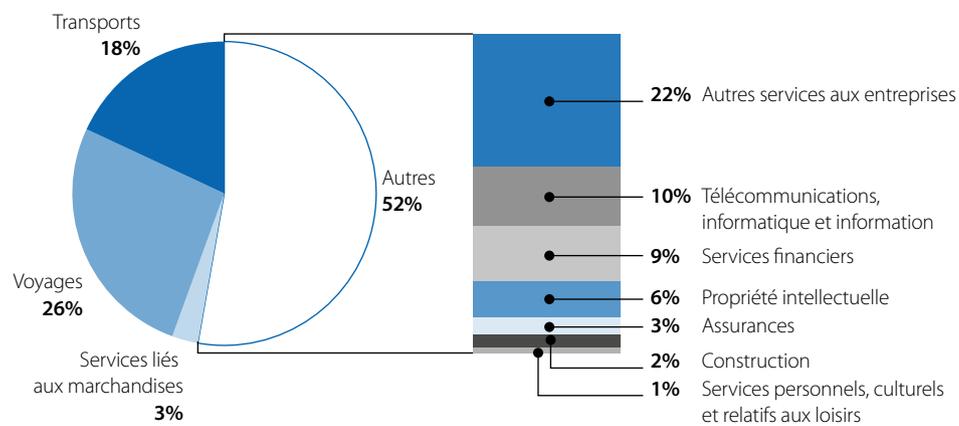
Les évolutions technologiques et l'augmentation de la négociabilité ont entraîné d'importants changements dans la structure du commerce des services, comme le montre la figure 4.7. L'importance relative des voyages et du tourisme dans les statistiques de la balance des paiements a considérablement diminué alors que les autres services commerciaux représentent à présent 56% du commerce des services au niveau mondial et comprennent certaines des composantes les plus dynamiques du commerce mondial aujourd'hui.

**Figure 4.7. Exportations de services commerciaux par catégorie principale et par sous-secteur**

**Par catégorie (1995 et 2016)**



**Par sous-secteur, 2015**

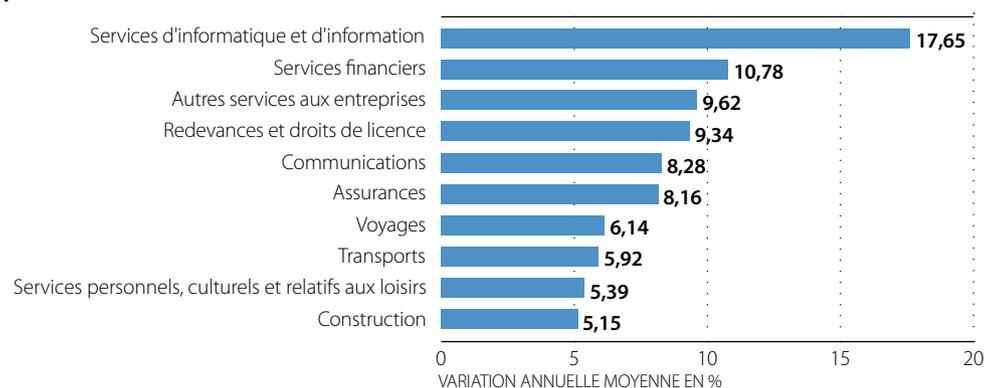


Source: Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDStatProgramHome.aspx?Language=E> StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933525949>

La figure 4.8 indique que certains secteurs de services relevant des "autres services commerciaux" font partie de ceux qui ont connu la croissance la plus vigoureuse ces dernières décennies: le commerce des services informatiques a affiché une croissance annuelle moyenne de 18% depuis 1995 en termes de balance des paiements, les services financiers ont progressé de 11% et les autres services aux entreprises de 9,6%. Assez logiquement, ces services peuvent tous être fournis par voie électronique et ont tous grandement bénéficié de l'efficacité accrue des réseaux numériques. La fourniture transfrontières de ces services offre de nouvelles possibilités et permet une diversification en matière d'exportations.

Les pays en développement tirent davantage parti des possibilités d'exportation directe offertes par la révolution numérique. Leur part dans le commerce des services mondial est passée de 29% en 2005 à 38% en 2015<sup>5</sup> Lors de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, la majorité des gouvernements de pays en développement a indiqué que les services informatiques, financiers et touristiques étaient les secteurs dans lesquels les exportations affichaient la plus forte croissance (OCDE-OMC, 2017).

**Figure 4.8. Croissance des exportations mondiales de services commerciaux par sous-secteur, 1995-2014**



Source: Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDStatProgramHome.aspx?Language=E>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525968>

L'Inde est un très bon exemple de pays en développement qui a accru ses capacités d'exportation dans des secteurs tels que les services informatiques et l'externalisation des processus métiers. Ses exportations de services informatiques représentant 20% du total des exportations mondiales dans ce secteur, l'Inde est, avec l'Irlande, le leader mondial dans ce domaine; le pays représente également 60% du marché mondial s'agissant de la délocalisation des services liés aux TIC (OCDE-OMC, 2015).

Dans plusieurs pays en développement, les gouvernements ont adopté des politiques et développé des partenariats avec le secteur privé afin de favoriser les possibilités d'exportation s'agissant des services en lien avec la délocalisation et la numérisation. Aux Philippines, les bons résultats obtenus dans l'externalisation des processus métiers ont été rendus possibles par la suppression des restrictions à la participation étrangère, la création de parcs consacrés aux technologies de l'information et la promotion d'un accès abordable et libéralisé aux télécommunications (Balchin *et al.*, 2016). Les cas de la Jordanie et du Sénégal (encadré 4.3) illustrent la manière dont les fournisseurs d'une gamme de services liés aux TIC, qui ont tiré parti d'infrastructures de télécommunications fiables à des prix compétitifs et des mesures de promotion du gouvernement, ont étendu leurs activités au-delà de leurs régions respectives.

Davantage de possibilités en matière de fourniture de services transfrontières par le biais de réseaux numériques permettent un meilleur accès à des services essentiels, contribuant ainsi à la réalisation des ODD relatifs à la santé, à l'éducation et à l'énergie. Ces services occupent également une place centrale dans les efforts déployés par les acteurs du tourisme pour accroître leur base de consommateurs et leurs offres de services (Dihel et Goswami, 2016).

### Encadré 4.3. Services liés aux TIC en Jordanie et au Sénégal

En **Jordanie**, de jeunes entreprises ont tiré parti des évolutions dans le domaine des TIC pour accroître leur commerce des services. Plusieurs entreprises jordaniennes de services en lien avec les TIC ont développé leurs échanges avec d'autres pays du Golfe en combinant plusieurs modes de fourniture de services. À mesure que leurs activités se sont développées, certaines entreprises ont transféré des segments de leurs activités dans des lieux comme Dubaï. Par exemple, MarkaVIP, un détaillant en ligne, s'est développé bien au delà de la Jordanie. Son réseau de distribution s'étend à six pays du Golfe et au Liban, et l'entreprise prévoit de commencer à commercialiser des produits en Égypte. Le siège de MarkaVIP se situe maintenant à Dubaï, où se trouve la majorité de ses consommateurs. Toutefois, afin de tirer parti des nombreuses personnes qualifiées en Jordanie, l'entreprise a gardé une grande partie de son service de soutien administratif, son centre d'appel et ses services financiers à Amman, et fournit ces services à distance. Jamalon, une librairie en ligne qui augmente sensiblement sa présence dans les pays du Golfe, fait également partie des entreprises florissantes créées en Jordanie. Arabia Weather, la plus grande entreprise privée de services météorologiques en ligne de la région, a été fondée à Amman et s'est établie à Dubaï, à mesure qu'elle a développé sa présence dans la région. Aramex, un groupe logistique, est un autre exemple d'entreprise créée à Amman qui s'est rapidement développée pour tirer parti des possibilités commerciales toujours plus nombreuses offertes par les marchés importants de la région, tout en continuant de fournir des services de soutien administratif depuis la Jordanie. Le pays s'est également taillé un créneau dans l'innovation liée aux TIC dans le domaine de l'externalisation transfrontières en ligne, comme la traduction et l'adaptation culturelle de médias et de contenus Web en langue anglaise. Le gouvernement jordanien, considérant sa population comme sa principale ressource, promeut le secteur des TIC en tant que source d'emplois. Parmi les mesures qu'il a prises en ce sens figure Oasis500, un programme d'accélérateur d'entreprises qu'il a créé afin d'aider les jeunes entreprises à se développer grâce au mentorat et au financement. Le gouvernement a également apporté son soutien à l'établissement du Jordan Gaming Lab, un centre de formation pour les futurs concepteurs de logiciels créé en 2011. Ce centre a permis à la Jordanie de devenir un des premiers fournisseurs de la région en matière de contenu original de jeux vidéo. La Jordanie dispose d'infrastructures de télécommunications qui surpassent celles de la plupart des pays de la région en termes de bande passante, d'infrastructure, de compatibilité et de prix. Ces infrastructures représentent clairement un atout pour les entreprises actives dans les TIC et favorisent le commerce en ligne.

Le **Sénégal** est un autre pays en développement dont les exportations de services ont récemment connu une forte croissance, tirées principalement par les exportations de services liés aux TIC. Les services d'exportation les plus importants du Sénégal (sur la base de la balance des paiements) relèvent des "autres services commerciaux" (49,5%). Ils sont suivis par les voyages (36,5%) et les transports (12,8%). Les services liés aux TIC sont la principale composante (51,6%) de la catégorie des "autres services commerciaux". Les politiques portant sur l'environnement national ont grandement contribué à la réussite des fournisseurs de services dans les domaines des TIC et de l'externalisation des processus métier. Parmi les principales mesures prises à cet égard figurent la libéralisation de la vente de terminaux d'ordinateurs en 1997, la baisse des droits de douane sur les importations d'ordinateurs et l'adoption de plusieurs politiques visant à créer un secteur des télécommunications plus efficient et compétitif. Ces dernières comprenaient notamment la privatisation de l'opérateur de télécommunications historique, des préengagements concernant les services de télécommunication, l'adoption du Document de référence sur les principes réglementaires dans le cadre de la reprise des négociations de l'AGCS sur les télécommunications et l'établissement d'un organisme indépendant chargé de la réglementation des télécommunications. Toutes ces mesures ont permis aux fournisseurs de services liés aux TIC et à l'externalisation des processus métier d'avoir accès à des infrastructures solides et relativement bon marché, ce qui les a aidés à développer leurs activités. Afin de compléter ces mesures, des réformes ont également été entreprises dans d'autres domaines, comme l'intégration d'incitations dans le Code des investissements et l'adaptation du Code du travail afin que les horaires de travail des centres d'appel soient pris en considération.

**Encadré 4.3. Services liés aux TIC en Jordanie et au Sénégal (suite)**

Les exportations de services liés aux TIC et à l'externalisation des processus métier du Sénégal s'effectuent principalement via le mode 1, bien que certains fournisseurs aient également établi une présence commerciale à l'étranger, notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Des professionnels voyagent aussi dans des pays de la région pour travailler pour des filiales et fournir directement des services de consultants (mode 4). Par exemple, Call Me est une filiale de Chaka Group, société sénégalaise d'ingénierie informatique, créée en 2002 et est entièrement détenue par des intérêts sénégalais. Elle fournit des services d'externalisation des processus métier, y compris des services de téléphonie vocale et d'externalisation des prises de rendez vous pour les demandes de visa. Elle fournit également des services de conseil (gestion de la qualité, formation d'équipe et résultats des équipes client). Call Me compte de nombreux clients au Sénégal et à l'étranger (France, Belgique, Suisse). En Afrique, elle a ouvert des filiales au Mali en 2003, en Côte d'Ivoire en 2004 en Guinée et en Mauritanie en 2005, et au Cameroun en 2008. Elle réalise actuellement environ 25% de son chiffre d'affaires au Sénégal, 60% dans d'autres marchés africains et 15% dans des marchés non africains.

Sources: Exemple de la Jordanie adapté de John Reed (Financial Times, 22 décembre 2015), "Jordan seeks to reinvigorate its IT". Exemple du Sénégal adapté de Doumbouya *et al.* (2015), "Business Process Outsourcing and Information Technology Services: A Case Study of Senegal".

**LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE COMMERCE DES SERVICES ONT UNE INCIDENCE SUR LA CONNECTIVITÉ**

La section précédente a mis en évidence quatre canaux par lesquels le commerce des services peut jouer un rôle essentiel en permettant aux pays de se connecter au système commercial et à l'économie mondiale. Cependant, les politiques publiques en lien avec le commerce des services peuvent avoir des effets sur la connectivité, en l'améliorant ou en la restreignant (encadré 4.4). Accompagné de cadres réglementaires appropriés, un environnement politique favorable, qui encourage la concurrence et l'ouverture au commerce et à l'investissement, peut promouvoir la connectivité, entraîner une baisse des coûts du commerce et stimuler la croissance et les résultats économiques.

**Encadré 4.4. Obstacles au commerce des services**

Les obstacles au commerce des services ne sont pas des obstacles à la frontière. Ils sont plutôt contenus dans des cadres juridiques et réglementaires et prennent généralement la forme de politiques publiques établissant une discrimination entre les fournisseurs de services étrangers et nationaux (Article XVII de l'AGCS: traitement national). Les obstacles au commerce des services peuvent également consister en des mesures non discriminatoires qui, par exemple, limitent ou restreignent le nombre total de fournisseurs ou d'opérations de services, la valeur des transactions ou les types d'entité juridique par l'intermédiaire desquels un fournisseur de services peut fournir un service (Article XVI de l'AGCS: accès aux marchés). Prises ensemble, les mesures concernant l'accès aux marchés et le traitement national déterminent en grande partie dans quelle mesure il existe une contestabilité internationale et une concurrence sur le marché des services d'un pays.

Selon les modes de fourniture, les obstacles au commerce des services peuvent consister par exemple en des monopoles, des examens discrétionnaires des investissements étrangers, des restrictions à la participation étrangère, un plafond pour le nombre de licences, des limites au mouvement temporaire des personnes physiques fournissant des services et des subventions ou prescriptions en matière de licences discriminatoires. Les politiques en matière de commerce des services comprennent également des mesures qui sont étroitement liées à la fourniture de services par des fournisseurs étrangers, qu'il s'agisse d'une fourniture transfrontières, par le biais d'une présence commerciale ou via le mouvement de personnes physiques.

Cette section porte sur le rôle des politiques en matière de commerce des services. Elle présente en premier lieu la situation en matière de coûts et de restrictions dans le commerce des services, puis examine le rôle des engagements internationaux. Elle analyse ensuite quels effets ont les politiques en matière de commerce des services sur différents aspects de la connectivité et, de manière plus générale, sur les résultats économiques.

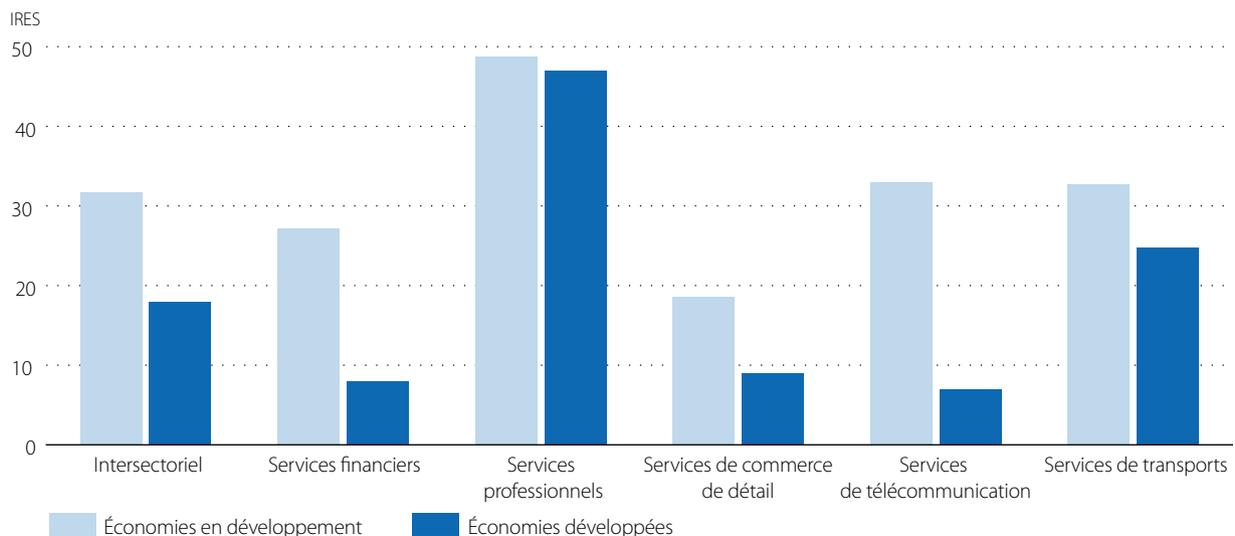
### Les obstacles au commerce des services font augmenter les coûts

L'isolement géographique n'est pas seulement dû à la situation géographique et à un faible niveau de développement. Les politiques en matière de commerce des services peuvent avoir une incidence considérable sur l'économie en générant des coûts importants et en limitant la connectivité et les avantages économiques qui en découlent. En outre, du fait que les services sont utilisés comme intrants dans le commerce des marchandises, ils sont des déterminants importants des coûts du commerce des marchandises. Pourtant, les restrictions dans les domaines de l'investissement et du commerce des services transfrontières restent importantes et répandues.

Les coûts du commerce des services transfrontières sont en moyenne bien plus élevés que ceux du commerce des marchandises. Selon une estimation récente, les coûts du commerce ad valorem étaient de 277% pour les services finals et de 194% pour les services intermédiaires (Miroudot et Shepherd, 2016: page 73).<sup>6</sup> De manière générale, les coûts du commerce des services n'ont que légèrement diminué au cours des 10 à 15 dernières années, alors que les coûts du commerce des marchandises ont, eux, drastiquement baissé.

Si ces mesures concernent tous les types de coûts du commerce (par exemple la distance, les préférences des consommateurs, les divergences réglementaires) et ne constituent pas des mesures de protection, les obstacles au commerce des services contribuent grandement aux coûts estimés.<sup>7</sup> L'OCDE et la Banque mondiale ont élaboré des indices de restrictivité des échanges de services (IRES) qui reflètent, par pays, mode de fourniture et secteur de service, dans quelle mesure les politiques publiques limitent le commerce des services. Ces ensembles de données montrent que le niveau des obstacles au commerce des services est généralement élevé, bien qu'il y ait de grandes différences entre les secteurs, les régions et les niveaux de développement.<sup>8</sup>

**Figure 4.9. IRES pour les économies développées et en développement, par secteur**



Source: Calculs effectués sur la base de la "Services Trade Restriction Database" de la Banque mondiale, <http://iresearch.worldbank.org/servicetrade/home.htm>, (consulté le 1er mai 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933525987>

Des secteurs tels que les services professionnels et les services de transport sont généralement soumis à davantage de restrictions que les services de télécommunication, les services informatiques ou les services de distribution. La figure 4.9 montre le niveau de restrictivité dans certains secteurs et met en évidence l'IRES pour les économies développées et en développement. Il en ressort que les économies en développement ont en moyenne un niveau de restrictivité plus élevé dans tous les secteurs analysés. L'écart entre les économies développées et en développement est particulièrement marqué dans les services de télécommunication et les services financiers, deux piliers des secteurs des services d'infrastructure.

L'IRES montre également dans quelle mesure les secteurs de services qui sont particulièrement importants pour la connectivité sont soumis à différents niveaux de restrictions commerciales dans le monde. Les secteurs essentiels à la circulation des marchandises à l'intérieur des pays ou au-delà des frontières, comme les services de transport, sont confrontés à d'importantes restrictions dans un certain nombre de pays. De même, bien que les télécommunications soient un vecteur de la fourniture de services par voie électronique et du commerce électronique en général, des restrictions sont imposées au commerce des services selon le mode 3 dans plusieurs pays, ce qui limite l'établissement des fournisseurs étrangers et leurs activités.

Bien que l'IRES ne permette pas encore de suivre l'évolution des niveaux de restrictivité dans le temps, il apparaît qu'il a connu une légère baisse. Une étude récente indique en effet que, au cours des dix dernières années, la majorité des changements apportés aux politiques commerciales dans les secteurs de services avaient pour effet de faciliter le commerce plutôt que de le restreindre, dans les pays en développement comme dans les pays développés, et que la plupart de ces modifications concernait le mode 3. Cependant, le nombre de mesures restrictives pour le commerce et leur importance relative semblent avoir augmenté à la suite de la crise financière de 2008-2009 (Roy, 2016).

### **L'incertitude au sujet de l'absence d'engagements contraignants peut engendrer une nouvelle hausse des coûts**

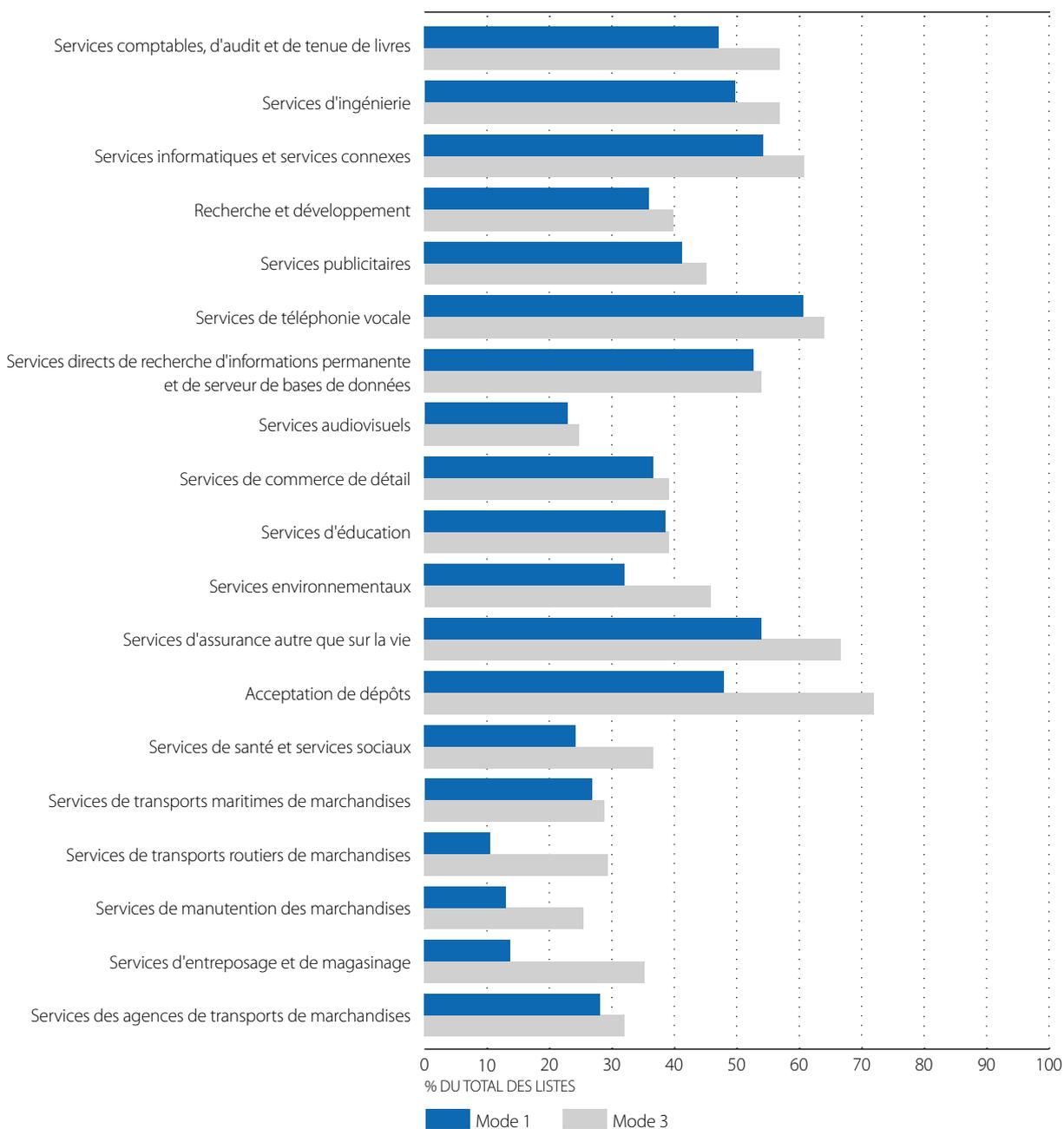
L'incertitude liée au fait qu'un grand nombre de politiques en matière de commerce des services ne soient pas consolidées dans le cadre de l'OMC peut entraîner certains coûts supplémentaires. Les recherches montrent que la prévisibilité des conditions d'accès aux marchés inhérente au système de disciplines de l'OMC a en soi une valeur commerciale (OMC, 2014). S'agissant des marchandises, l'incertitude concernant les politiques commerciales, représentée par l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués (également appelé "dilution"), constitue un important obstacle au commerce (Osnago *et al.*, 2015)<sup>9</sup>

En ce qui concerne le commerce des services, même lorsque les obstacles sont peu nombreux, il est toujours possible qu'ils augmentent à l'avenir en raison de pressions protectionnistes. Les avantages perçus d'une hausse des taux consolidés pour les services prévue dans les accords commerciaux régionaux expliquent probablement en grande partie la prolifération de ce type d'accords au cours des 15 dernières années.

À ce jour, les Membres de l'OMC n'ont pas réussi à garantir des niveaux d'obligations contraignantes au titre de l'AGCS qui soient proches des niveaux d'ouverture existants (l'équivalent des droits appliqués pour les marchandises), bien qu'il existe quelques exceptions (par exemple les engagements de nombreux pays accédants). La majorité des Membres n'a pas pris d'engagements spécifiques pour la plupart des secteurs de services. En outre, lorsque des engagements sont pris en matière d'accès aux marchés, il est possible qu'ils soient dilués.

La figure 4.10 représente la proportion de listes des Membres de l'OMC contenant des engagements pour les modes 1 et 3 dans les secteurs de services cités plus haut comme étant importants pour la connectivité numérique, entre autres. La proportion de listes contenant des engagements pour plusieurs services qui sous-tendent le commerce des marchandises, tels que les sous-secteurs liés aux transports et les services de vente au détail, est plutôt faible. À titre de comparaison, la proportion de listes contenant des engagements en matière de fourniture de services transfrontières et

**Figure 4.10. Pourcentage des listes d'engagements pour le mode 1 et le mode 3 dans certains secteurs**



*Note:* La figure indique s'il existe des garanties de niveau minimal d'accès aux marchés et de traitement national pour chaque secteur et mode. Il n'évalue pas le niveau d'ouverture garanti, si celui-ci est équivalent au niveau garanti actuellement dans la pratique ou s'il est dilué.

*Source:* Calculs effectués sur la base de la base de données statistiques de l'OMC, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDBStatProgramHome.aspx?Language=E>

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526006>

de présence commerciale pour les services d'infrastructure numérique, tels que les services de téléphonie, les services informatiques et les serveurs de base de données, est plus élevée, bien que plus d'un tiers des listes ne prévoient aucune garantie de traitement dans ces domaines. La figure montre également que le mode 1 fait l'objet de moins d'engagements que le mode 3, même en matière de services pouvant être fournis à l'étranger par voie électronique grâce aux réseaux numériques, tels que les services comptables, les services d'ingénierie, la recherche et le développement, les services publicitaires et audiovisuels ou les services d'éducation.

Les principes réglementaires contenus dans le Document de référence sur les services de télécommunication de base figurent dans les listes d'engagements de plusieurs Membres sous la catégorie "engagements additionnels".<sup>10</sup> Ce document a pour but de remédier aux difficultés liées à la concrétisation des engagements en matière de libéralisation dans un secteur marqué par la présence d'opérateurs dominants, même après l'introduction d'une concurrence. Les principes réglementaires concernent le subventionnement croisé anticoncurrentiel, les modalités d'interconnexion, le mauvais usage des renseignements, les critères en matière de licences, la transparence et d'autres questions relatives à la prévention des abus de position dominante dans le secteur des télécommunications de base. La proportion de listes de Membres contenant des engagements additionnels en lien avec le Document de référence s'élève à 58%. Sur les 61 Membres de l'OMC qui n'ont pas inscrit ces principes dans leur liste d'engagements, plus de la moitié (31) sont des pays africains.

L'absence d'engagements ne signifie pas forcément que la fourniture de services par des fournisseurs étrangers via une présence commerciale ou le commerce transfrontières n'est pas autorisée ou que des principes tels que ceux figurant dans le Document de référence ne sont pas appliqués. Cela indique cependant que l'ouverture ou les pratiques réglementaires existantes ne sont pas garanties dans le cadre de l'OMC et qu'elles pourraient être abandonnées à tout moment.

La portée sectorielle limitée des engagements pris au titre de l'AGCS signifie également que d'autres disciplines contraignantes de l'Accord qui peuvent revêtir un intérêt particulier pour la connectivité digitale ne sont pas appliquées. Par exemple, les garanties d'accès prévues par l'Annexe de l'AGCS sur les télécommunications de base ne s'appliquent qu'aux secteurs pour lesquels les Membres ont pris des engagements. L'Annexe contient des disciplines visant à garantir, entre autres, que les fournisseurs de services bénéficient d'un accès non discriminatoire et raisonnable aux réseaux de télécommunication de base pour fournir leurs services, qu'il s'agisse de services liés à l'éducation, de services professionnels ou de services informatiques. Les obligations concernent tous les types d'accès et d'utilisation nécessaires à la fourniture de ces services, ainsi que la transmission d'informations dans le pays et à l'étranger. Le dernier aspect revêt bien évidemment une importance particulière pour empêcher que des restrictions indues soient imposées à la transmission de données.

### **L'ouverture des politiques en matière de commerce des services a une incidence sur la connectivité**

Grâce à la disponibilité croissante de données sur les régimes des services et les flux commerciaux, des recherches ont pu être réalisées sur l'ouverture des politiques en matière de commerce des services; il a été constaté que ces politiques restreignaient la connectivité de plusieurs manières.

### **Les politiques en matière de commerce des services ont des retombées sur la productivité et les résultats**

D'après certaines recherches, les secteurs de services dans lesquels les coûts du commerce sont plus faibles, coûts qui sont eux-mêmes en partie associés à la réduction des obstacles au commerce des services, sont généralement plus productifs et affichent une plus forte croissance de la productivité que les secteurs où les coûts du commerce sont plus élevés (Miroudot *et al.*, 2012). Dans les pays développés, il a été observé que plusieurs politiques en matière de services,

en particulier les restrictions imposées à l'IED dans ce secteur, contribuaient aux différences en matière de productivité totale des facteurs (PTF), qui, à leur tour, reflétaient largement les disparités en matière de croissance de la productivité et de croissance globale (Van der Marel, 2012).

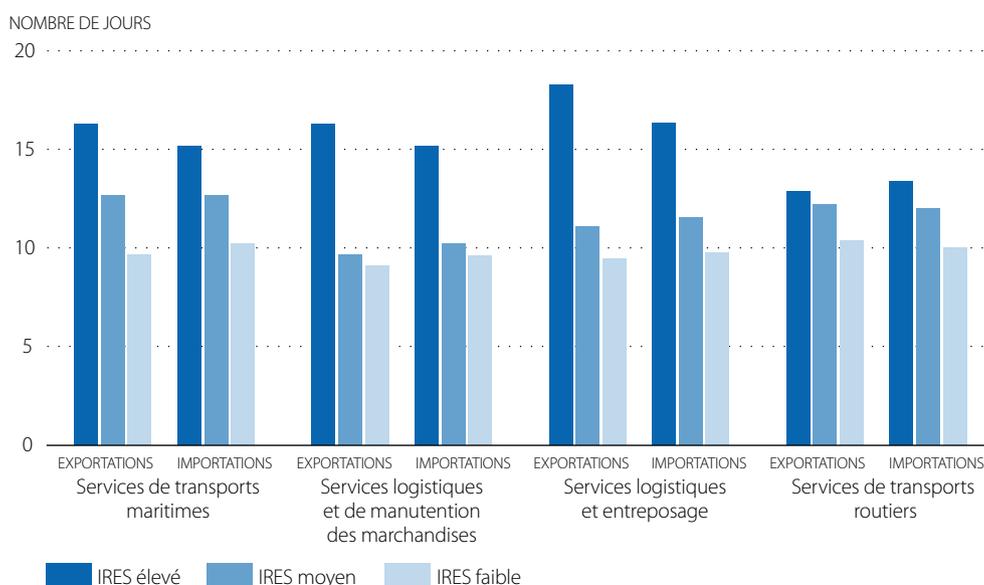
Assez logiquement, il existe également une corrélation négative entre, d'un côté, les obstacles à l'entrée sur le marché et la restrictivité de la réglementation en matière de services et, de l'autre, l'investissement dans les technologies numériques et les TIC (Banque mondiale, 2016a). Ce lien montre que les obstacles à l'entrée sur le marché et à la concurrence dans les secteurs de services découragent les fournisseurs d'investir dans les technologies numériques (par exemple l'utilisation de services dans le nuage par les entreprises de transport, la fourniture de services en ligne par des sociétés de services professionnels ou l'utilisation d'Internet par des détaillants).

Les obstacles au commerce des services peuvent également protéger les fournisseurs nationaux de la concurrence, ce qui engendre une hausse des prix, décourage l'investissement ou l'innovation et réduit les incitations à améliorer la qualité des services. En effet, il existe une corrélation négative entre les restrictions imposées au commerce des services, mesurées par l'IRES, et les résultats obtenus dans un certain nombre de secteurs de services importants, tels que mesurés par des indicateurs comparables dans un grand nombre de pays. À titre d'exemple, les pays imposant davantage de restrictions dans le secteur des banques commerciales ont des marchés du crédit moins développés (Nordås et Rouzet, 2016).

### Les politiques restrictives en matière de commerce des services limitent la connectivité physique

S'agissant des transports et de la connectivité physique, une restrictivité élevée concernant le commerce des services dans les secteurs de la logistique et du transport routier et maritime engendre des retards plus importants sur les trajets intérieurs (Nordås et Rouzet, 2016; figure 4.11).

**Figure 4.11. IRES par rapport aux délais d'exportation et d'importation (moyennes pour 2014)**



Source: Nordås et Rouzet (2016), "The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows".

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526025>

D'après une étude axée plus particulièrement sur le transport de cargaisons en conteneur par navires de transport maritime, les restrictions imposées par les gouvernements dans le transport maritime, en particulier s'agissant de l'investissement étranger, entraînent une forte hausse des coûts dans ce secteur (Bertho *et al.*, 2016). Alors que la plupart du commerce mondial de marchandises s'effectue via ce mode de transport, ces restrictions réduisent considérablement le trafic maritime.<sup>11</sup>

Comme mentionné plus haut, les restrictions imposées dans le secteur du transport routier font augmenter les prix du transport par camion et, par conséquent, les coûts du commerce, en particulier dans les pays sans littoral. En Afrique par exemple, les données indiquent que les coûts élevés des transports sont dus en grande partie aux politiques publiques réglementant ce secteur (Raballand et Macchi, 2009). Des études montrent que lorsque les gouvernements imposent des restrictions à la concurrence, les résultats des investissements dans les infrastructures sont plus faibles en termes de réduction des prix des transports et de diminution des coûts du commerce.

### **Les restrictions au commerce des services ont des retombées négatives sur l'investissement étranger**

De récentes recherches mettent également l'accent sur les effets néfastes des restrictions au commerce des services sur les flux entrants d'investissement dans les secteurs de services. Les pays affichant des niveaux de restrictivité moins importants ont beaucoup plus de chances d'attirer l'investissement étranger dans les secteurs de services que les pays disposant de cadres réglementaires plus restrictifs pour le commerce (OCDE, à paraître b)). En outre, non seulement ces restrictions mettent un frein aux nouveaux investissements, mais elles engendrent également une baisse des ventes des filiales étrangères déjà établies dans le pays d'accueil. Outre les fournisseurs étrangers, les restrictions réglementaires découragent également les petites entreprises nationales et les nouvelles entreprises d'entrer en concurrence sur un marché, ce qui a des retombées sur l'innovation et la création d'emplois. Cet effet dissuasif peut limiter les investissements dans les nouvelles technologies et les infrastructures de réseau, freiner le développement de la capacité de production, entraver la concurrence et limiter la disponibilité de services de bonne qualité à bas coûts. Cela peut par la suite avoir des répercussions sur la connectivité en raison des retombées sur les services d'infrastructure desquels dépendent le commerce des marchandises, les chaînes de valeur mondiales et les services numériques.

### **Les restrictions imposées au commerce des services limitent le commerce des marchandises**

Les politiques en matière de commerce des services peuvent avoir une incidence sur l'intégration au système commercial mondial des marchandises. Afin de réduire les coûts du commerce des marchandises, il est nécessaire d'améliorer la prestation de services utilisés par les entreprises qui produisent des biens en réduisant leur coût et en accroissant leur diversité et leur qualité (Hoekman et Shepherd, 2017). Un corpus d'études par pays a solidement établi que l'ouverture au commerce des services avait des effets positifs sur la productivité des industries manufacturières (Arnold *et al.*, 2011; Arnold *et al.*, 2015; Arnold *et al.*, 2008; Duggan *et al.*, 2013).

Des recherches récentes ont également mis en évidence le rôle des politiques en matière d'IED dans les secteurs de services. En se fondant sur des données concernant plus de 100 pays en développement, Hoekman et Shepherd (2017) ont constaté que l'ouverture au commerce des services était un déterminant essentiel des résultats des exportations de produits manufacturés, les flux d'IED entrants constituant le principal canal par lequel les politiques en matière de services influencent négativement les exportations. Cela rejoint d'autres recherches qui montrent que l'ouverture de l'investissement est un facteur important de la participation des pays dans les chaînes de valeur mondiales, encore plus que les obstacles tarifaires (OCDE-OMC, 2015; Kowalski *et al.*, 2015).<sup>12</sup>

### **Les restrictions limitent le commerce des services transfrontières**

Il a été constaté que la restrictivité dans le commerce des services induit une hausse des coûts pour les exportateurs étrangers, ce qui limite le commerce des services transfrontières, y compris les services fournis par le biais de réseaux numériques.<sup>13</sup> En outre, il est également considéré que ces restrictions entravent les exportations de services du pays les ayant mises en place (Nordås et Rouzet, 2016). Cela peut s'expliquer par le fait que, en limitant la concurrence, ces restrictions ont des retombées négatives sur les résultats des fournisseurs nationaux, réduisant les incitations à améliorer l'efficacité par le biais de l'innovation, de l'utilisation de nouvelles technologies et de l'investissement. Cela a, à son tour, une incidence néfaste sur la capacité des fournisseurs nationaux à être compétitifs sur les marchés internationaux. De même, du fait que les sociétés de services, tout comme les producteurs de produits manufacturés, utilisent des intrants provenant d'autres secteurs de services, une hausse du coût des intrants importés peut rendre ces sociétés moins compétitives et limiter leur potentiel d'exportation (Nordås et Rouzet, 2016).<sup>14</sup>

### **Les politiques en matière de services dans le secteur des télécommunications peuvent aider à combler la fracture numérique**

Les politiques en matière de commerce des services jouent également un rôle fondamental dans le développement des infrastructures essentielles qui favorisent le commerce électronique, et ont des conséquences sur l'économie dans son ensemble.

Au cours des 25 dernières années, la réglementation du secteur des télécommunications a profondément changé. La vaste majorité des pays a remplacé les monopoles par un cadre réglementaire favorisant la concurrence, en réduisant les obstacles à l'entrée et, bien souvent, en privatisant des opérateurs historiques détenus par l'État (UIT, 2016b). De nombreuses études ont aussi montré que, grâce à ce changement, les services de télécommunication étaient devenus plus abordables, de meilleure qualité et plus diversifiés (Lestage *et al.*, 2013).

Comme indiqué dans le chapitre 5, les pays qui ont adopté des règlements de qualité, en particulier des règlements favorisant la concurrence, ont mieux réussi que les autres à stimuler la croissance du marché et à développer leur économie numérique. Un cadre réglementaire positif est essentiel pour encourager l'investissement dans les TIC, ainsi que leur utilisation et leur adoption. La réduction de la fracture numérique repose donc en grande partie sur des politiques publiques.<sup>15</sup> Comme l'a indiqué la Commission des Nations Unies sur la large bande (2013), une étude portant sur 165 pays réalisée entre 2001 et 2012 a montré que les taux de pénétration des services mobiles à large bande étaient supérieurs de 26,5% dans les pays dont les marchés étaient ouverts à la concurrence (ONU, 2013; UIT, 2014).<sup>16</sup>

L'ouverture commerciale et des politiques en faveur de l'investissement dans le secteur des télécommunications reposant sur un cadre réglementaire approprié peuvent donc être considérées comme un élément essentiel au développement d'une infrastructure de qualité et à la réduction de la fracture numérique de manière à permettre de tirer parti des possibilités du numérique. Les politiques concernant la présence commerciale étrangère peuvent s'avérer être un facteur particulièrement déterminant. Des études ont montré que les marchés caractérisés par une concurrence plus intense ont connu une diminution plus importante des prix et une amélioration des services. D'autres études ont établi un lien entre la libéralisation des télécommunications et une plus forte progression du PIB (Mattoo *et al.*, 2006; Eschenbach et Hoekman, 2006), ou une hausse de la productivité des entreprises dans d'autres secteurs (Arnold *et al.*, 2008; Balchin *et al.*, 2016).

Enfin, les gouvernements considèrent la qualité des infrastructures numériques, y compris les infrastructures de télécommunication, ainsi que la disponibilité et l'utilisation des services liés aux TIC comme des déterminants essentiels de la participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales (OCDE *et al.*, 2014). Dans des enquêtes menées auprès de PME, le manque de fiabilité de l'accès à Internet et/ou faible débit était considéré comme le principal obstacle les empêchant d'entrer, de s'établir ou d'avancer dans les chaînes de valeur des TIC (OMC, 2016b).

## L'AIDE POUR LE COMMERCE ET LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE COMMERCE DES SERVICES

Les services constituent des canaux essentiels dans le domaine de la connectivité. Pourtant, les politiques en matière de commerce des services peuvent, selon leur orientation, sérieusement limiter ou fortement accroître la contribution du secteur des services à la croissance économique, au développement et à l'intégration dans le système commercial mondial. Les obstacles au commerce des services et les cadres réglementaires inappropriés qui restreignent la concurrence et l'investissement, faisant augmenter les coûts, y compris les coûts du commerce, constituent les principaux éléments qui empêchent de se connecter par le biais des services.

Il apparaît que l'Aide pour le commerce peut jouer un rôle important en soutenant les gouvernements des pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer la connectivité en adaptant leurs politiques afin d'offrir un environnement propice aux marchés de services. Cet appui peut favoriser l'émergence de fournisseurs de services, contribuer à améliorer la qualité des services et faire baisser les coûts pour les autres utilisateurs, et encourager l'innovation et l'investissement.

Le tableau 4.1 montre que les secteurs de services bénéficient d'une part importante des flux d'Aide pour le commerce. Les transports et le stockage représentent une part non négligeable du total des flux (28,54% en 2015), tout comme l'énergie (29,83% en 2015). Cependant, pour ces deux catégories, une part substantielle des décaissements est attribuée aux infrastructures matérielles (installations physiques comme les routes ou les aéroports) plutôt qu'aux infrastructures immatérielles (politiques publiques et marchés de services). En effet, la classification des données de l'Aide pour le commerce ne fournit pas suffisamment de renseignements ventilés pour déterminer avec précision dans quelle mesure l'assistance au développement contribue actuellement à la réglementation des marchés de services, et encore moins pour évaluer son incidence sur les politiques relatives au commerce des services. La part représentée dans le total des flux par d'autres catégories de services, telles que les services de communication, les services aux entreprises et les autres services ou le tourisme, est relativement petite et va même en s'amenuisant.<sup>17</sup>

Tableau 4.1. Pourcentage du total des décaissements de l'Aide pour le commerce par secteur, 2002-2015					
	2002-05	2006-08	2009-11	2012-14	2015
<b>Transport et entreposage</b>	27,46	30,56	30,51	29,36	28,54
<b>Communications</b>	2,56	1,58	1,58	1,66	1,05
<b>Énergie</b>	21,89	21,48	23,51	27,92	29,83
<b>Services bancaires et financiers</b>	7,24	8,05	8,08	10,15	10,15
<b>Services aux entreprises et autres services</b>	5,76	6,33	4,67	3,34	3,44
<b>Agriculture, sylviculture, pêche, industries extractives, industries manufacturières</b>	31,49	28,06	28,02	24,96	24,93
<b>Politiques et réglementations commerciales</b>	3,19	3,28	3,19	2,38	1,90
<b>Tourisme</b>	0,42	0,66	0,44	0,23	0,16

Source: SNPC de l'OCDE-CAD: base de données sur les activités d'aide (2017b, DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en>, consulté le 7 avril 2017).

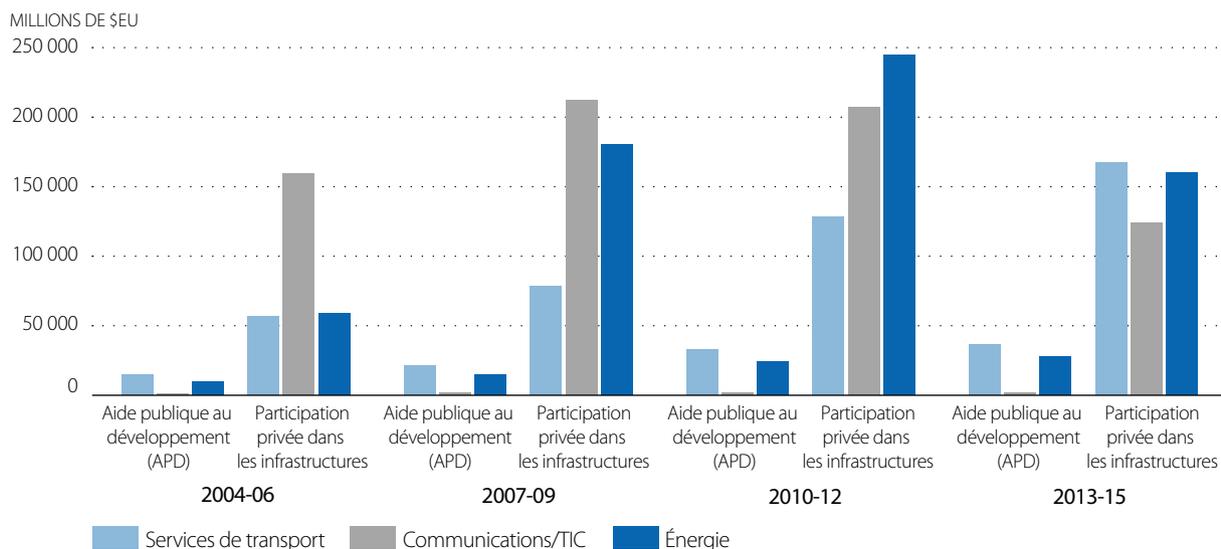
Au vu du rôle important que jouent les politiques en matière de commerce des services dans la connectivité, il existe deux domaines dans lesquels l'Aide pour le commerce pourrait avoir une incidence:

1. l'amélioration des politiques en matière d'investissement étranger dans les services;
2. la fourniture d'une assistance pour élaborer, évaluer et mettre en œuvre des réformes liées au commerce dans les secteurs de services et des cadres réglementaires s'y rapportant.

Bien qu'elles concernent tous les secteurs économiques, les politiques en matière d'investissement étranger revêtent un intérêt particulier dans les secteurs de services, et ce pour deux raisons: 1) la majorité de l'IED mondial est destinée aux secteurs de services; et 2) les obstacles à l'IED dans les secteurs de services concernent pour la plupart la fourniture de services par le biais du mode 3 (présence commerciale). Certains pays maintiennent des politiques restrictives en matière d'IED. Il est possible d'attirer l'investissement étranger et privé nécessaire pour remédier au manque d'infrastructures et de financement, et ainsi de contribuer à la réalisation des ODD dans ces pays, en améliorant le cadre de politiques en matière d'IED dans les services. En effet, la CNUCED a attiré l'attention sur le fait que les finances publiques seules ne suffiraient pas à satisfaire aux demandes de financement liées à la concrétisation des ODD et a insisté sur le fait que, par conséquent, la contribution du secteur privé était indispensable pour de nombreux pays en développement (CNUCED, 2014). L'IED revêt une importance particulière pour les PMA.

De fait, le financement destiné au développement et à l'amélioration des infrastructures publiques concernant des secteurs tels que les transports (maritimes, routiers, ferroviaires, aériens) et l'énergie (transmission et distribution d'électricité et de gaz naturel) proviendra, en grande partie, du secteur privé. Comme le montre la figure 4<sup>12</sup>, cela est particulièrement vrai pour le secteur des TIC, où l'investissement privé dans les infrastructures publiques, y compris les câbles terrestres et sous-marins, est de loin supérieur à l'aide publique au développement: l'investissement privé s'élevait à 702 milliards de dollars EU entre 2004 et 2015, soit 100 fois plus que l'aide publique au développement dans le secteur des communications (6,8 milliards de dollars EU) au cours de la même période.<sup>18</sup> La participation du secteur privé dans les projets d'infrastructures des TIC au cours de cette période revêtait essentiellement la forme d'investissements axés sur la création d'activités entièrement nouvelles (73%).

**Figure 4.12. Aide publique au développement et participation privée dans les infrastructures, par secteur, 2004-2015**



Note: Les données relatives à la participation privée dans les infrastructures de la Private Participation in Infrastructure database de la Banque mondiale recensent les arrangements contractuels pour des projets d'infrastructures publiques dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui sont parvenus à la clôture financière et dans lesquels des parties privées assument les risques d'exploitation. Les projets recensés dans la base de données ne doivent pas nécessairement être entièrement détenus, financés ou exploités par le secteur privé; le secteur public participe également à certains projets. De ce fait, la valeur des projets d'investissement figurant dans la base de données correspond à la valeur totale de l'investissement, et non uniquement au montant investi par le secteur privé.

Source: Données sur la participation privée dans les infrastructures de la PPI Database de la Banque mondiale (2016b), <https://ppi.worldbank.org/data> (consulté le 1er mai 2017); statistiques sur l'APD du *Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE-CAD*: base de données sur les activités d'aide (2017b), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en> (consulté le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933526044>

Ces données mettent clairement en évidence le rôle prépondérant de l'investissement privé, généralement l'investissement étranger, dans le développement d'infrastructures numériques et, par conséquent, dans la réduction de la fracture numérique. Elles montrent également l'importance d'un environnement propice encadré par des politiques publiques, un déterminant essentiel de l'IED.

Cependant, il n'est pas toujours facile d'améliorer les politiques en matière d'IED, en particulier pour les petits pays dont les capacités sont mises à rude épreuve, malgré les avantages globaux que cela apporte. Dans les pays en développement où il existe un intérêt, une assistance dans ce domaine pourrait par exemple être accordée pour aider à :

- évaluer le rapport coût/bénéfice des politiques existantes;
- déterminer dans quelle mesure les politiques existantes diffèrent des meilleures pratiques internationales et quels en sont les effets sur l'investissement;
- concevoir et mettre en place des politiques moins restrictives afin d'atteindre des objectifs de politique nationale en lien avec l'investissement étranger;
- simplifier les procédures et accroître la transparence;
- mettre à jour les lois et réglementations relatives à l'investissement étranger et mettre en œuvre de nouvelles politiques;
- évaluer, suivre et mesurer les effets des nouvelles politiques pour ce qui est d'attirer et de retenir l'investissement, ainsi que leurs retombées sur l'emploi, le développement des secteurs de services et la manière dont elles favorisent la connectivité.

Ce type d'assistance technique, qui implique des fonctionnaires, des politiciens et d'autres parties prenantes, peut également contribuer au processus de prise de décisions. Un projet récent au Myanmar donne un exemple d'aide au développement dans ce domaine (encadré 4.5).

#### Encadré 4.5. Le projet de politique d'investissement du Myanmar

Le Myanmar a des frontières communes avec la Chine, l'Inde, le Bangladesh, la Thaïlande et la République démocratique populaire lao, des pays qui représentent près de 40% de la population mondiale et qui font partie des économies les plus dynamiques du monde. Le Myanmar est lui-même riche en ressources naturelles et dispose de vastes étendues de terre sous exploitées.

Malgré le vif intérêt manifesté par les investisseurs pour les possibilités offertes par le Myanmar, l'économie du pays a enregistré des mauvais résultats en raison de réglementations excessives et obsolètes. En dépit du lancement d'un programme de réforme axé sur le marché en 2014, l'IED a reculé au Myanmar. Il était essentiel d'attirer l'investissement dans un grand nombre de secteurs ayant un potentiel de création d'emplois afin de stimuler l'économie. Cependant, des procédures d'examen et d'entrée peu claires, discrétionnaires et onéreuses qui imposaient une charge aux investisseurs potentiels représentaient un obstacle à la croissance et à la diversification. Le gouvernement a demandé l'aide du Groupe de la Banque mondiale afin de remédier aux insuffisances dans l'environnement juridique et réglementaire entravant l'investissement. Le but était d'aider le Myanmar à attirer des investissements privés durables en réalisant des économies grâce à la simplification des procédures administratives.

En automne 2016, l'organe législatif du Myanmar a promulgué une loi de réforme de l'investissement, point d'orgue de trois années d'efforts du Groupe de la Banque mondiale pour accélérer les réformes économiques et augmenter l'investissement et les échanges. La nouvelle loi devrait permettre de simplifier les lois fiscales, les processus réglementaires et les exigences concernant l'approbation des investissements afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers et nationaux importants.

Source: *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE OMC (2017)*, cas d'expérience du secteur public n° 100, [http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/public\\_sector\\_2017.htm](http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/public_sector_2017.htm).

Dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce, les gouvernements des pays en développement ont souligné que l'amélioration du climat de l'investissement était une de leurs principales priorités: 98% des participants ont indiqué que leurs stratégies nationales de développement prévoyaient des initiatives en ce sens. Pour 93% des participants, ces mesures consistaient en la mise à jour des politiques et réglementations relatives à l'investissement; 68% ont indiqué qu'au cours des cinq dernières années ils avaient pris des mesures concrètes pour faciliter l'entrée sur le marché et les opérations des investisseurs étrangers.

L'aide au développement peut également jouer un grand rôle dans l'amélioration des politiques spécifiques aux services. Comme dans le cas des régimes d'investissement étranger, cet appui peut consister à aider les pays intéressés à mettre en œuvre des politiques en faveur des services liés à la connectivité, que ce soit par secteur (par exemple les services de télécommunication ou les services financiers) ou par mode de fourniture (par exemple modes 1 et 4). Cela peut comprendre par exemple l'introduction d'une concurrence dans des segments du marché des télécommunications jusque-là dominés par un monopole, l'assouplissement des restrictions concernant la fourniture de certains services professionnels par le biais des modes 1 ou 4, ou l'autorisation pour les établissements financiers non résidents de fournir des nouveaux services financiers et transactions aux consommateurs résidents. Même si la décision d'entreprendre ou non des réformes revient bien évidemment aux gouvernements, lorsque l'idée est d'envisager de renforcer la connectivité et d'améliorer les politiques en matière de commerce des services, ce type d'aide peut être très utile. Par ailleurs, l'échelonnement approprié des réformes peut être un facteur essentiel. En outre, les examens techniques, et par conséquent les compétences, peuvent revêtir une importance capitale du fait que ces réformes sont entreprises par secteur. S'agissant des politiques intersectorielles en matière d'IED, un soutien peut aussi permettre d'évaluer les coûts des politiques existantes, de déterminer les effets des changements de politique (y compris sur la poursuite des objectifs sociaux ou d'autres objectifs politiques des pouvoirs publics), de mettre à jour les réglementations applicables et de veiller à leur mise en œuvre effective.

L'aide peut aussi porter sur l'adaptation et le renforcement des régimes de réglementation dans les secteurs de services concernés par les réformes commerciales. Il est largement reconnu que l'accroissement de la contestabilité sur les marchés de services au niveau international nécessite souvent d'adapter les cadres réglementaires nationaux. Par exemple, afin d'autoriser de nouvelles transactions dans le secteur des services financiers transfrontières, il peut être nécessaire de créer de nouvelles fonctions de supervision et d'adapter les mesures prudentielles. L'introduction d'une concurrence dans le secteur des services de télécommunication requiert généralement une modification des politiques nationales dans des domaines tels que les subventions croisées et les pratiques anticoncurrentielles, l'interconnexion, les obligations de service universel ou la création et la mise en activité d'un organisme de réglementation indépendant.

Une assistance technique destinée à faciliter l'amélioration et l'adaptation des cadres réglementaires des pays qui ont entrepris ou décidé d'entreprendre des réformes pourrait également garantir que les avantages de la libéralisation ne soient pas compromis par des cadres réglementaires inappropriés.

En plus de contribuer à l'adaptation des cadres réglementaires accompagnant la libéralisation, l'aide au développement pourrait aussi permettre de combler les lacunes réglementaires qui restreignent le commerce des services, notamment en veillant à ce que les réglementations nationales ne soient pas discriminatoires ou inutilement lourdes, qu'elles soient transparentes ou qu'elles n'entravent pas le commerce (par exemple les procédures et prescriptions en matière d'octroi des licences et de qualification pour les sociétés ou personnes physiques). Il pourrait également s'agir de faire en sorte que les réglementations favorisent une concurrence effective sur le marché (cadres de politiques adéquats en matière de concurrence) et qu'elles facilitent et renforcent le développement du commerce électronique.

Enfin, un soutien de ce genre peut notamment aider à établir un cadre juridique qui régit les transactions électroniques et garantir sa pleine mise en œuvre et son application. Cet appui peut consister, plus particulièrement, en la conception du cadre réglementaire nécessaire pour soutenir des solutions de paiement en ligne ou en la mise à jour des cadres réglementaires applicables en tenant compte des meilleures pratiques dans des domaines tels que les signatures et l'authentification électroniques, la protection des consommateurs contre la fraude, la protection des données personnelles, la cybersécurité ou les mesures visant à limiter les messages commerciaux électroniques non sollicités.

## CONCLUSIONS

Les services jouent un rôle central dans l'intégration des pays dans l'économie mondiale, y compris en contribuant à l'essor du commerce des marchandises. Ils sont d'importants vecteurs de la croissance économique, de l'emploi, de l'inclusion financière et, de manière plus générale, de la réalisation des Objectifs de développement durable. Toutefois, si les politiques en matière de commerce des services ne sont pas suffisamment favorables, elles peuvent entraver la connectivité physique et numérique, compliquant ainsi la réalisation d'objectifs de développement.

L'Aide pour le commerce peut jouer un rôle en soutenant les gouvernements des pays en développement qui souhaitent améliorer leur connectivité en réformant leur cadre de politiques concernant les marchés de services. Cet appui peut porter, par exemple, sur la réduction des coûts du commerce en favorisant la concurrence et la contestabilité dans les secteurs de services ou en accroissant la transparence des cadres réglementaires.

Des environnements propices peuvent servir de catalyseurs pour attirer des investissements supplémentaires dans les infrastructures. Ils peuvent également contribuer à améliorer les résultats des secteurs de services dans les pays en développement, accroissant de ce fait la capacité de ces pays de répondre à divers besoins de la société, et permettre de tirer parti des possibilités d'exportation de marchandises et de services. ■

**BIBLIOGRAPHIE**

- Arnold, J., A. Mattoo et G. Narciso, (2008), "Services inputs and firm productivity in Sub-Saharan Africa: Evidence from firm level data", *Journal of African Economies* 17 (4): pages 578 à 599.
- Arnold, J., B. Javorcik et A. Mattoo (2011), "Does services liberalization benefit manufacturing firms? Evidence from the Czech Republic", *Journal of International Economics* 85(1): pages 136 à 146.
- Arnold, J., B. Javorcik, M. Lipscomb et A. Mattoo (2015), "Services reform and manufacturing performance: Evidence from India" *The Economic Journal* 126: pages 1 à 39.
- Balchin, N., B. Hoekman, H. Martin, M. Mendez-Parra, P. Papadavid, D. Primack et D. Willem te Velde (2016), *Trade in Services and Economic Transformation*, Overseas Development Institute, Londres: Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2016a), "Rapport sur le développement dans le monde 2016: les dividendes du numérique", <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23347/210671FrSum.pdf?sequence=14&isAllowed=y>, Washington (D.C.).
- Banque mondiale (2016b), Private Participation in Infrastructure Database, <https://ppi.worldbank.org/data> (consulté le 1er mai 2017).
- Banque mondiale (2017), Indicateurs du développement dans le monde (base de données), <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators&Type=TABLE&preview=on> (consulté le 10 mai 2017).
- Banque mondiale (non daté), Services Trade Restrictions Database, <http://iresearch.worldbank.org/servicetrade/home.htm> (consulté le 1er mai 2017).
- Bertho, F., I. Borchert et A. Mattoo (2016), "The Trade-Reducing Effects of Restrictions on Liner Shipping", *Journal of Comparative Economics* 44 (2), pages 231 à 242.
- Borchert, I., B. Gootiiz et A. Mattoo (2012), "Guide to the Services Trade Restrictions Database", Banque mondiale, Policy Research Working Paper (WPS6108).
- Borchert, I., B. Gootiiz, A. G. Goswami et A. Mattoo (2017), "Services Trade Protection and Economic Isolation", *World Economy* 40:3, pages 632 à 652.
- Cadot, O., A. Fernandes, J. Gourdon, A. Mattoo et J. de Melo (2014), "Evaluating Aid for Trade: A Survey of Recent Studies", Banque mondiale, Policy Research Paper 6742, Washington (D.C.).
- Choi, C. (2010), "The Effect of the Internet on Service Trade", *Economics Letters* 109, pages 102 à 104.
- CNUCED (2014), "Rapport sur l'investissement dans le monde 2014 – L'investissement au service des objectifs de développement durable: Un plan d'action", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (2016), "Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 – Nationalité des investisseurs: enjeux et politiques", Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Commission des Nations Unies sur la large bande (2013), "The State of Broadband 2013: Universalizing Broadband", rapport de l'UIT et de l'UNESCO, Genève.
- Dihel, N. et A. G. Goswami (2016), *From Hair Stylists and Teachers to Accountants and Doctors: The Unexplored Potential of Trade in Services in Africa*, Groupe de la Banque mondiale, Washington (D.C.).

- Doumbouya, S.F., A. Ndiaye et D. Primack (2015), "Business Process Outsourcing and Information Technology Services: A Case Study of Senegal", in S. Stephenson et C. Tumuhimbise (eds.), *Services Exports for Growth and Development: Case Studies from Africa*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.
- Duggan, V., S. Rahardja et G. Varela (2013), *Service sector reform and manufacturing productivity: Evidence from Indonesia*, Policy Research Working Paper 6349, Banque mondiale, Washington (D.C.).
- Eschenbach, F. et Hoekman, B. (2006), *Services policy reform and economic growth in transition economies*. *Review of World Economics*, 142(4), pages 746 à 764.
- Fink, C., A. Mattoo, I.C. Neagu (2005), "Assessing the Impact of Communication Costs on International Trade", *Review of International Economics* 67:2, pages 428 à 445.
- Freund, C. et D. Weinhold (2002), "The Internet and International Trade in Services", *American Economic Review* 92 (2), pages 236 à 240.
- Hoekman, B. et B. Shepherd (2017), "Services Productivity, Trade Policy and Manufacturing Exports", *World Economy* 40:3, pages 499 à 516.
- Jafari, Y. et D. G. Tarr (2017), "Estimates of Ad Valorem Equivalents of Barriers Against Foreign Suppliers of Services in Eleven Services Sectors and 103 Countries", *World Economy* 40:3, pages 544 à 573.
- Kowalski, P., J. Lopez Gonzalez, A. Ragoussis et C. Ugarte (2015), "Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies", *OECD Trade Policy Papers*, n° 179, Éditions OCDE, Paris.
- Lestage, R., D. Flacher, Y. Kim, J. Kim et Y. Kim (2013), "Competition and investment in telecommunications: Does competition have the same impact on investment by private and state-owned firms", *Information Economics and Policy* 25, pages 41 à 50.
- Mattoo, A., Rathindran, R. et Subramanian, A. (2006), *Measuring Services Trade Liberalization and its Impact on Economic Growth: An Illustration*, *Journal of Economic Integration*, 21(1), pages 64 à 98.
- Maurer, A., R. Lanz et J. Magdeleine (2016), "Measuring Trade in Services in a World of Global Value Chains", in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 42 à 65.
- McKinsey Global Institute (2016), "Digital Globalization: The New Era of Global Flows", mars 2016, McKinsey & Company.
- Miroudot, S. et B. Shepherd (2015), "The Paradox of 'Preferences': Regional Trade Agreements and Trade Costs in Services", *World Economy*, 19 mai. DOI: [10.1111/twec.12178](https://doi.org/10.1111/twec.12178).
- Miroudot, S. et B. Shepherd (2016), "Trade Costs and Global Value Chains in Services" in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 66 à 84.
- Miroudot, S., J. Sauvage et B. Shepherd (2012), "Trade Costs and Productivity in Services Sectors", *Economics Letters* 114(1), pages 36 à 38.
- Miroudot, S., J. Sauvage et B. Shepherd (2013), "Measuring the Cost of International Trade in Services", *World Trade Review* 12(4), pages 719 à 735.
- Nordås, H. et D. Rouzet (2016), "The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows", *World Economy*.
- OCDE (2017a), *Indice de restrictivité des échanges de services (base de données)*, <http://www.oecd.org/fr/tad/echanges-services/indice-restrictivite-echanges-services.htm>.

OCDE (2017b), "Système de notification des pays créanciers du CAD de l'OCDE: activités d'aide", Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données). DOI: [http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/data/systeme-de-notification-des-pays-creanciers/activites-d-aide\\_data-00061-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/data/systeme-de-notification-des-pays-creanciers/activites-d-aide_data-00061-fr) (consulté le 7 avril 2017).

OCDE (à paraître a), "The Trade Effect of Services Trade Restrictions", OECD Trade Policy Papers, Paris.

OCDE (à paraître b), "Trading Firms and Trading Costs in Services; Firm-Level Analysis", OECD Trade Policy Papers, Paris.

OCDE, OMC et Groupe de la Banque mondiale (2014), "Global Value Chains: Challenges, Opportunities, and Implications for Policy", rapport établi en vue de sa présentation à la réunion des Ministres du commerce du G-20, 19 juillet 2014, [http://www.oecd.org/tad/gvc\\_report\\_g20\\_july\\_2014.pdf](http://www.oecd.org/tad/gvc_report_g20_july_2014.pdf).

OCDE-OMC (2015), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2015: Réduire les coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable*, OMC, Genève/Éditions OCDE, Paris. DOI: [http://dx.doi.org/10.1787/aid\\_glance-2015-en](http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2015-en).

OCDE-OMC (2016), "Commerce en valeur ajoutée (Édition 2016)", OCDE-OMC: Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/2644abe4-en>.

OCDE-OMC (2017), *Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017* (questionnaires) [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/).

OMC (2011), "Commerce en valeur ajoutée et chaînes de valeur mondiales: profils statistiques", [https://www.wto.org/french/res\\_f/statis\\_f/miwi\\_f/countryprofiles\\_f.htm](https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/miwi_f/countryprofiles_f.htm).

OMC (2014), "Rapport sur le commerce mondial 2014 – Commerce et développement: Tendances récentes et rôle de l'OMC", Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (2016a), "Programme de travail de l'Aide pour le commerce 2016-2017 – Promouvoir la connectivité", Comité du commerce et du développement; Aide pour le commerce, 16 février 2016, WT/COMTD/AFT/W/60.

OMC (2016b), "L'inclusion financière et l'AGCS – Obstacles à l'inclusion financière et au commerce des services", Note du Secrétariat, Comité du commerce des services financiers, S/FIN/W/88/Add.1.

OMC (2016c), "Rapport sur le commerce mondial 2016: Égaliser les conditions du commerce pour les PMA", Organisation mondiale du commerce, Genève.

OMC (non daté), WTO Statistics database, <http://stat.wto.org/StatisticalProgram/WSDStatProgramHome.aspx?Language=F>.

Osnago, A., R. Piermartini et N. Rocha (2015), "Trade Policy Uncertainty as Barrier to Trade", Document de travail de l'OMC ERSD-2015-05.

Raballand, G. et P. Macchi (2009), "Transport Prices and Costs: The Need to Revisit Donors' Policies in Transport in Africa", Bureau for Research and Economic Analysis of Development (BREAD) Working Paper 190, Washington (D.C.).

Reed, J. (22 décembre 2015), Jordan seeks to reinvigorate its IT, Financial Times, <https://www.ft.com/content/01d01d48-8a34-11e5-90de-f44762bf9896>.

Roy, M. (2016), "Charting the Evolving Landscape of Services Trade Policies: Recent Patterns of Protection and Liberalization", in Sauv  t et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 25 à 41.

Tang, L. (2006), "Communication Costs and Trade of Differentiated Goods", *Review of International Economics* 14:1, pages 54 à 68.

Teravaninthorn, S. et G. Raballand (2009), *Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the Main International Corridors*, Banque mondiale, Washington (D.C.).

Tuthill, L. (2016), "Cross-border Data Flows: What Role for Trade Rules?", in Sauvé et Roy (eds.), *Research Handbook on Trade in Services*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni, pages 357 à 382.

UIT (2014), "Tendances des réformes dans les télécommunications – Réglementation de 4<sup>ème</sup> génération: Faire progresser les communications numériques", Union internationale des télécommunications, Genève.

UIT (2016a), *ICT Facts and Figures 2016*, Union internationale des télécommunications, Genève.

UIT (2016b), "Trends in Telecommunication Reform 2016: Regulatory Incentives to Achieve Digital Opportunities", Union internationale des télécommunications, Genève.

Van der Marel, E. (2012), "Trade in Services and TFP: The Role of Regulation", *World Economy*.

## NOTES

1. Dans une enquête menée auprès d'entreprises, les PME ont estimé que les coûts de transport et d'expédition étaient le principal obstacle les empêchant de prendre part au commerce mondial des produits manufacturés. Aux États-Unis, les PME considéraient ces coûts comme le deuxième obstacle le plus important, alors que d'autres entreprises ne les classaient même pas parmi les cinq principales difficultés auxquelles elles étaient confrontées.
2. Estimations sur la base des données pour 2011.
3. Ne tient pas compte des services fournis dans le pays par le biais d'une présence commerciale étrangère (mode 3).
4. L'Annexe sur les télécommunications de l'AGCS définit les télécommunications d'une manière générale comme "la transmission et (...) la réception de signaux par tout moyen électromagnétique".
5. La part des PMA dans le commerce des services mondial reste très faible en termes de balance des paiements: elle s'élevait à 1% des exportations et à 2% des importations en 2015. Toutefois, dans un certain nombre de PMA, les services représentent une grande part du total des exportations en raison de l'importance relative du tourisme: les voyages représentent 10% du total des exportations de marchandises et de services et 53% du total des exportations de services commerciaux des PMA (2015).
6. L'estimation des coûts du commerce réalisée par Miroudot et Shepherd pour 2011 se fonde sur la Base de données mondiale des entrées-sorties pour 40 économies. Voir également Miroudot *et al.* (2013) et Miroudot et Shepherd (2015). La méthode utilisée dans ces études ne calcule pas les coûts du commerce par rapport à un pays de référence, mais se fonde sur le commerce des services du pays par rapport à la consommation nationale de services. Ces estimations portent sur le commerce transfrontières et n'ont pas pour objectif d'évaluer les coûts du commerce pour le mode 3 (présence commerciale) ou le mode 4 (mouvement des personnes physiques).
7. Dans une étude récente, Jafari et Tarr (2017) calculent les équivalents ad valorem des obstacles au commerce des services sur la base de l'IRES de la Banque mondiale. Dans une autre étude, l'OCDE (à paraître a) a mené des travaux similaires en se fondant sur l'IRES.
8. Voir OCDE (2017a) pour l'IRES de l'OCDE et Borchert *et al.* (2012) pour l'IRES de la Banque mondiale.
9. Cette étude, qui porte sur 149 pays, montre que l'élimination de la dilution accroît la probabilité d'exporter de 12%; une baisse de 1% de la dilution entraîne une hausse du volume des exportations de 1%. L'étude constate également que, en moyenne, l'incertitude en matière de politique commerciale équivaut à un niveau de droits de douane allant de 1,7% à 8,7%.
10. Le Document de référence a été inscrit dans les listes d'engagements sous la catégorie "engagements additionnels", qui permet aux Membres de prendre des engagements juridiquement contraignants concernant les mesures des pouvoirs publics autres que celles relevant de la catégorie "accès aux marchés et traitement national".
11. Il a été constaté que les restrictions engendraient une hausse des coûts d'expédition de 26% à 68% et entraînaient une baisse de 48% des flux commerciaux, qui reculaient à 77%.
12. Hoekman et Shepherd (2017) constatent qu'une hausse de 10% du niveau de restrictivité dans le commerce des services entraîne une baisse de 5% du commerce bilatéral des produits manufacturés. Au niveau des secteurs, les restrictions imposées au commerce ou à l'investissement dans les services de transport et de commerce de détail sont celles qui influent le plus sur les résultats des exportations de marchandises.

13. Le commerce des services transfrontières fait ici référence aux transactions entre les résidents et les non-résidents, et sert essentiellement d'indicateur supplétif pour les modes 1, 2 et, en partie, 4.
14. Les effets négatifs d'un IRES élevé sur les exportations peuvent être dus, du moins en partie, au fait que les obstacles au commerce des services ne sont pas toujours discriminatoires et consistent plutôt en des mesures à l'intérieur des frontières qui engendrent également des coûts pour les fournisseurs nationaux.
15. Comme indiqué dans le chapitre 5, des écarts importants persistent entre les économies développées et en développement en ce qui concerne l'accès à Internet et plus encore l'accès à large bande. En 2016, dans les économies développées, respectivement 30,1% et 90,3% de la population en moyenne était abonnée à des services à la large bande fixes et mobiles; dans les économies en développement, ces taux de pénétration s'élevaient respectivement à 8,2% et à 40,9% (UIT, 2016a). Le coût des services mobiles à large bande est également bien plus élevé dans plusieurs pays en développement.
16. Un IRES plus élevé dans les services de télécommunication engendre une baisse des taux de pénétration d'Internet fixe, mobile et à large bande (Nordås et Rouzet, 2016). Voir également Borchert *et al.* (2017).
17. Le total des flux, en dollars constants, a plus que doublé au cours de la période considérée.
18. L'aide officielle au développement pour les communications/TIC ne comprend généralement pas la modernisation des infrastructures.

